

***SOQUIJ**

**Intelligence
juridique,
éclairante
et accessible**

**Rapport
annuel
de gestion
2021-2022**

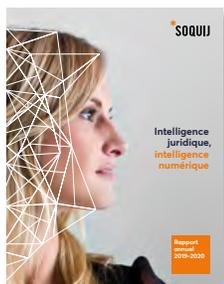


Passion, ambition, innovation et équipe – les valeurs de SOQUIJ sont mises en lumière depuis le lancement de la nouvelle image de marque.

2019-2020 :

La marque comme reflet des aspirations

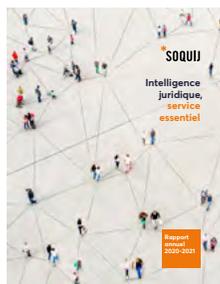
Valeur :
AMBITION



2020-2021 :

L'exploit du collectif face à la pandémie

Valeur :
ÉQUIPE



2021-2022 :

L'impact positif des technologies sur l'utilisateur

Valeur :
INNOVATION



Table des matières

4	SOQUIJ en bref
10	Faits saillants
12	Comité de direction
15	Résultats
53	Ressources
67	Gouvernance
85	Finances
109	Annexes

Québec 

Cette publication est également disponible sur notre site Internet :
<https://soquij.qc.ca/a/fr/publications/rapport-annuel/>

Vous pouvez obtenir des renseignements additionnels sur SOQUIJ en vous adressant à :

Société québécoise d'information juridique

Direction du développement des affaires et services à la clientèle

715, rue du Square-Victoria, bureau 600

Montréal (Québec) H2Y 2H7

Téléphone : 514 842-8741

Sans frais : 1 800 363-6718

Courriel : ****@soquij.qc.ca

Internet : soquij.qc.ca


Intelligence juridique



**Devenir
un chef de file
dans l'accessibilité,
la simplification
et la valorisation
de données
et d'informations
juridiques
et judiciaires.**

Monsieur François Paradis

Président de l'Assemblée nationale

Hôtel du Gouvernement

Québec

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous présenter le quarante-cinquième rapport annuel de gestion de la Société québécoise d'information juridique, organisme créé par la *Loi sur la Société québécoise d'information juridique* (R.L.R.Q., chapitre S-20).

Ce rapport rend compte de l'ensemble des activités de la Société québécoise d'information juridique pour l'exercice financier qui s'est terminé le 31 mars 2022.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments respectueux.

Le ministre responsable de l'application de *la Loi sur la Société québécoise d'information juridique*,

Simon Jolin-Barrette

Ministre de la Justice

Gouvernement du Québec

Monsieur Simon Jolin-Barrette

Ministre de la Justice

Gouvernement du Québec

Monsieur le Ministre,

J'ai le plaisir de vous soumettre le rapport annuel de gestion de la Société québécoise d'information juridique (SOQUIJ) pour l'exercice financier qui s'est terminé le 31 mars 2022.

Ce rapport a été préparé conformément aux dispositions de l'article 16 de la *Loi sur la Société québécoise d'information juridique*.

Recevez, Monsieur le Ministre, l'assurance de ma haute considération.

Marie-Claude Sarrazin, avocate

Présidente

SOQUIJ





Mission

Nous analysons, organisons, enrichissons et diffusons le droit au Québec. Cette valeur ajoutée nous permet d'accompagner les professionnels dans leurs recherches de solutions, ainsi que l'ensemble de la population dans sa compréhension du droit.

Vision

Simplifier la justice au Québec.

Valeurs



Passion



Ambition



Innovation



Équipe

Chiffres clés

Au 31 mars 2022

50 958

utilisateurs

131

employés*

1,7 M

de décisions
diffusées auprès
des citoyens

6 K

de décisions
résumées

2 M

de décisions
disponibles dans
l'outil Recherche
juridique

2,8 M

de mots traduits**

469

formations
offertes

+10,8 M\$

en soutien à
la communauté
juridique

1,8 M

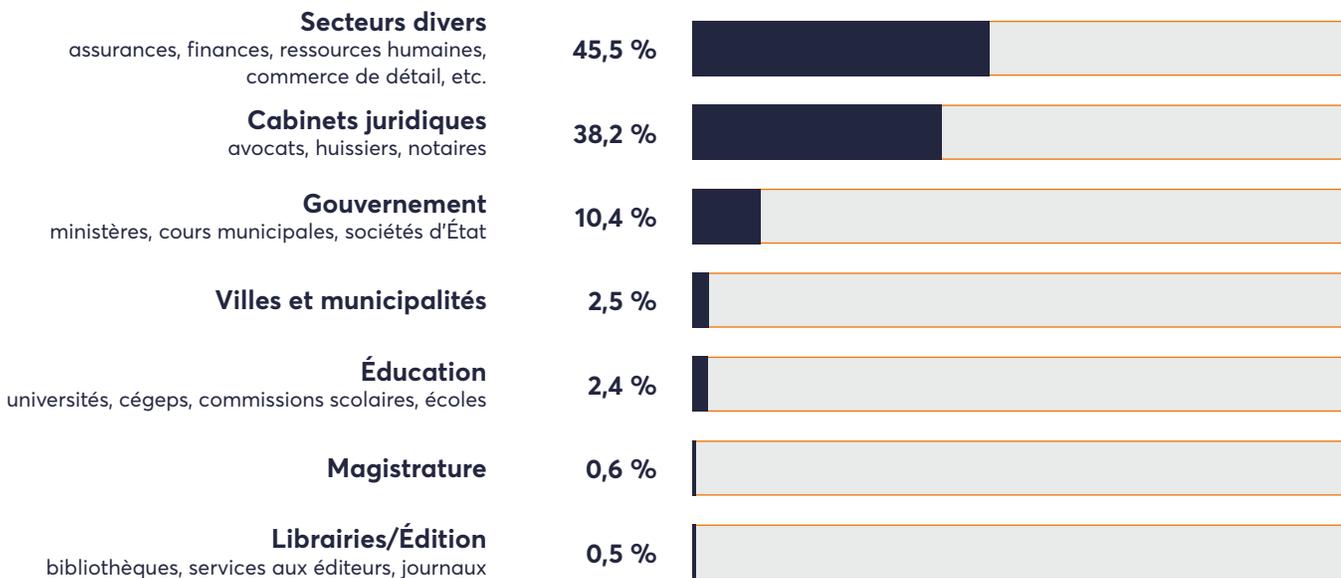
de dossiers de
plumitifs consultés

* Réguliers ou occasionnels.

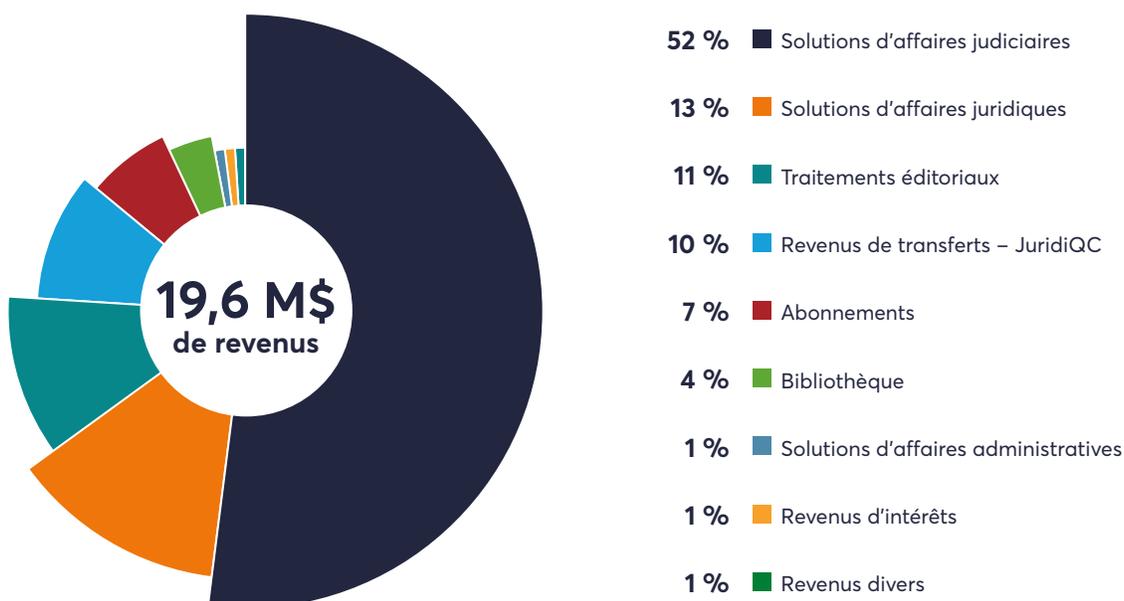
** Traductions anglaises et françaises
des jugements, d'actes de procédure
ou de directives administratives.

Clientèle et revenus

Segments de la clientèle



Revenus associés



Satisfaction

= 96%

des clients sont satisfaits
de leur expérience avec SOQUIJ

91%

pensent que SOQUIJ
accélère le virage numérique
de la justice au Québec

90%

pensent que SOQUIJ
améliore son offre de
produits de façon continue.

93%

jugent que SOQUIJ
est **essentielle à la justice**
au Québec

91%

trouvent que SOQUIJ
est **à l'écoute des**
besoins de ses clients.

Adjectifs mentionnés
spontanément pour
décrire SOQUIJ :

Accessible

Efficace

Rapide

Pratique

Sondage CROP réalisé
auprès de 1 711 clients de
SOQUIJ en novembre 2021.

Enjeux

Au cours de la dernière année, SOQUIJ a précisé les enjeux qui influenceront son avenir.

**Intelligence
d'affaires**

**Tarification
des produits
et des services**

**Valorisation
des données
juridiques et
judiciaires**

**Offre citoyenne
accrue**

**Stratégie
numérique du
gouvernement**

**Vitesse
d'évolution des
technologies**

Le nouveau plan
stratégique de la Société
entend relever ces défis et
positionner favorablement
l'organisation, au bénéfice
de ses utilisateurs.

**Rayonnement
de l'intelligence
juridique**

**Adapter
l'organisation
du travail**

Faits saillants 2021-2022



**Lancement
du nouveau
site SOQUIJ**



**Pluritif Civil
et restriction
d'accès aux
données
familiales**



**Nouvelle
mouture pour
Les Express**



Nouvel intranet



**Reprise des
événements
en présentiel**

Avril '21

Mai '21

Juin '21

Juil. '21

Août '21

Sept. '21

JuridiQC

JuridiQC fête
son premier
anniversaire



Adoption
d'une nouvelle
politique de
télétravail
instaurant le
mode hybride



10 ans du
Blogue SOQUIJ



Lancement
du programme
Lexis : une
avancée pour
l'accès à la
justice



Retrait de
Juris.doc



Nomination
officielle de
Danielle Blondin
à la direction
générale de
SOQUIJ



SOQUIJ
sélectionnée
parmi les
meilleurs
employeurs
de Montréal



Signature de
la convention
collective entre
SOQUIJ et la
section locale
SCFP 3758



Dépôt des
demandes
d'autorisation
pour la troisième
phase du projet
JuridiQC et
lancement des
Balados JuridiQC



Signature
du bail des
nouveaux locaux
de SOQUIJ

Oct. '21

Nov. '21

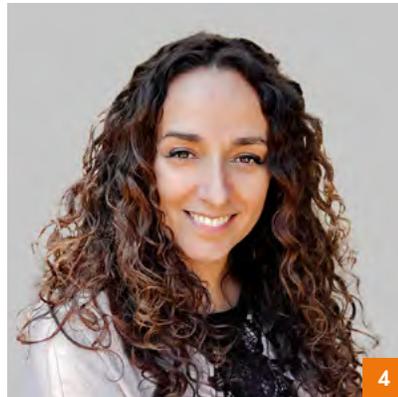
Déc. '21

Jan. '22

Fév. '22

Mars '22

Le comité de direction de SOQUIJ



1 Danielle Blondin

Directrice générale

Notaire de formation, M^e Blondin travaille au sein de SOQUIJ depuis plus de 25 ans. Après six ans à la direction de l'information juridique, où elle a géré les activités éditoriales, de traduction et de production technique des produits et services, M^e Blondin a été nommée directrice générale de SOQUIJ.

2 Émilie Brien

Directrice de l'information juridique

Avocate et détentrice d'un diplôme d'études supérieures spécialisées en gestion, M^e Brien compte plus de 10 années d'expérience dans le milieu juridique. Elle s'est jointe à l'équipe de gestion de SOQUIJ en 2019 à titre de coordonnatrice des activités éditoriales et de la production technique des produits et services de SOQUIJ. Elle est directrice de l'information juridique depuis avril 2022.

3 Mathieu Boisvert

Directeur par intérim des produits et expérience utilisateur

Conseiller stratégique en agilité détenant près de 18 ans d'expérience dans le développement de produits logiciels et dans la gestion d'entreprise, M. Mathieu Boisvert est entré au service de SOQUIJ en juillet 2021 et il assure par intérim la direction des produits et expérience utilisateur en remplacement d'un congé parental.

4 Ana Cerqueira

Directrice des ressources humaines et financières

Spécialiste en relations du travail depuis 23 ans, M^{me} Cerqueira s'est jointe à SOQUIJ en 2008 en tant que responsable de l'ensemble des activités de gestion des ressources humaines. Depuis 2014, elle gère également les activités financières et matérielles de l'organisation.

5 Alexandre Comtois

Directeur du développement des affaires et services à la clientèle

Spécialiste du développement des affaires, M. Comtois est entré au service de SOQUIJ en 2017, après un parcours de plus de 15 ans en agences de publicité et en entreprises privées, dont Québecor Média. Depuis le printemps 2019, il dirige les équipes de vente, de marketing et de services à la clientèle.

6 Chloé Latulippe

Directrice des affaires juridiques et secrétariat général

Depuis le printemps 2019, M^e Latulippe dirige les affaires juridiques de SOQUIJ et agit à titre de secrétaire du conseil d'administration. Elle compte plus d'une douzaine d'années d'expérience comme avocate, notamment en pratique privée, où elle a exercé principalement en droit de la propriété intellectuelle.

7 Benoit Raymond

Directeur des technologies de l'information

M. Raymond compte 13 ans d'expérience au sein de SOQUIJ. D'abord entrepreneur puis gestionnaire d'entreprises dans le milieu technologique pendant une vingtaine d'années, il dirige aujourd'hui les activités de développement de produits et de solutions technologiques, l'exploitation des systèmes ainsi que le soutien des réseaux et de l'infrastructure informatique.





Résultats

- 16 Message de la présidence
- 18 Message de la direction générale
- 20 Plan stratégique 2021-2024
- 22 Résultats par direction
- 36 Résultats par produit
- 42 JuridiQC
- 44 Rayonnement SOQUIJ
- 48 Engagement SOQUIJ

Message de la présidence



Une autre année sous le
signe de la turbulence
pandémique!

Qu'à cela ne tienne!

**Mes premiers mots seront
pour remercier chaleureusement
tous ceux et celles qui auront
permis à SOQUIJ de continuer
à contribuer pleinement à
ce grand chantier d'améliorer
l'accès à la justice, plus
particulièrement dans le cadre
de la transformation numérique
en cours.**

Certains diront que cette dernière impose des contraintes insurmontables, alors que nous y voyons plutôt les opportunités immenses qui permettront à SOQUIJ de toujours mieux soutenir les professionnels du métier et d'être **un acteur de premier plan en faveur de l'accessibilité de la justice pour les citoyens.**

Le conseil d'administration, de concert avec la direction, est depuis le premier jour engagé à relever ce défi. Un exercice de réflexion stratégique lui a d'ailleurs permis de déterminer comment et dans quel contexte SOQUIJ pourra **devenir un meilleur tiers de confiance** avec l'objectif clair de permettre à la communauté juridique et aux citoyens d'avoir accès à une information d'encore plus grande qualité.

C'est en misant sur l'expérience acquise au cours des 47 dernières années et en restant toujours à l'affût des meilleures pratiques que notre Société s'assure de remplir sa mission. Et nous pouvons être fiers du travail accompli.

Les réalisations sont nombreuses et leur face la plus visible demeure sans contredit **JuridiQC**. Cet exceptionnel outil fait la preuve qu'on peut travailler concrètement à améliorer l'accès à la justice, non seulement en informant, mais aussi en guidant et **en accompagnant les citoyens tout en collaborant étroitement avec les professionnels du droit, les institutions et les partenaires de la société civile** afin que tous y trouvent des bénéfices tangibles. Nos équipes travaillent déjà à la deuxième phase du projet, cette fois consacrée aux aînés, et nous ne pouvons envisager que le même succès éclatant !

Des chantiers moins visibles, mais tout aussi importants, suivent par ailleurs leur cours. Pensons à **la révision de notre modèle d'affaires, à l'amélioration constante de nos règles de gouvernance, à la réflexion sur l'utilisation éthique des outils d'intelligence artificielle ainsi qu'à l'actualisation de tous nos partenariats**, si essentiels au succès collectif, pour ne nommer que ceux-là.

Tout cela n'aurait été possible sans la contribution exceptionnelle de toute l'équipe, réunissant à la fois le conseil d'administration et l'ensemble du personnel, sous la direction experte de **notre nouvelle directrice générale, M^e Danielle Blondin**, forte de ses 25 années d'expérience au sein de SOQUIJ.

Mes derniers mots seront pour remercier sincèrement des acteurs dévoués, membres sortants du conseil, **M^e Johanka Giguère et M^e Pierre Rodrigue, ainsi que M^e Nicolas Vermeys**, vice-président, qui tire sa révérence après une dizaine d'années d'engagement au sein de la Société. Votre contribution nous inspire et nous rend encore plus déterminés à poursuivre sur la voie de l'accessibilité et de la modernisation de la justice.



M^e Marie-Claude Sarrazin
Présidente

Message de la direction générale



C'est avec beaucoup d'enthousiasme que j'ai succédé à Gilles Lajoie, d'abord comme directrice générale par intérim de SOQUIJ et, depuis janvier 2022, de manière permanente. J'assure également depuis novembre dernier la direction des ressources humaines et financières, le temps de pourvoir ce poste de façon temporaire.

Cette courte première année a été marquée par plusieurs chantiers d'importance, tels la mise en route du nouveau plan stratégique, l'adoption d'une nouvelle politique de télétravail, la planification de la phase 3 du projet JuridiQC ainsi que le déménagement du siège social de SOQUIJ, prévu pour janvier 2023. Autant dire que mon mandat a commencé sur les chapeaux de roues!

Le changement de direction générale a également eu des répercussions sur la gouvernance du **projet JuridiQC**. Avec mon arrivée ainsi que celui de la nouvelle coordonnatrice de projet, M^e Annie Mongeon, les choses se sont rapidement mises en place avec la rédaction et le dépôt du second dossier d'affaires dont le cheminement suit actuellement son cours auprès des autorités compétentes afin qu'elles autorisent l'exécution de la phase 3 de ce projet.

La réalisation de cette dernière phase du projet est prévue au plan stratégique de SOQUIJ, tout comme notre contribution active au Plan pour moderniser le système de justice (PMSJ) alors que SOQUIJ s'est donné comme objectif de devenir un partenaire clé de la transformation numérique du gouvernement en information juridique et en accès à la justice.

À cet égard, rappelons que le ministère de la Justice du Québec (MJQ) a lancé, en novembre 2021, son **programme Lexius**, qui vient améliorer l'accès à la justice et rendre celle-ci plus efficace pour tous. Ce programme est l'une des mesures structurantes du PMSJ, tout comme le site Juridique, ce projet d'envergure dont l'exécution avait été confiée à SOQUIJ en 2018. Nous poursuivons donc nos collaborations avec le MJQ afin d'instaurer une justice innovante et efficace, au bénéfice de la population québécoise.

La pandémie nous aura permis d'élaborer et d'entériner une **nouvelle organisation du travail** en octobre 2021, basée sur nos propres constats quant à l'efficacité du télétravail, à la santé et à la sécurité de nos employés ainsi qu'aux résultats d'un sondage interne. Le modèle de télétravail hybride est maintenant bien implanté pour tous. L'adaptation du mode d'organisation du travail était également prévue à notre plan stratégique 2021-2024 et nous sommes fiers d'avoir pu concrétiser cet objectif dans la première année de son implantation.

Le changement ne s'arrête toutefois pas là! Nous sommes à préparer le **déménagement de notre siège social** et nos prochains locaux seront composés de bureaux non assignés afin de réduire nos espaces de travail et de proposer à nos employés un environnement plus stimulant et susceptible d'améliorer la collaboration non seulement entre collègues, mais aussi entre les différentes directions.

Pour l'heure, un bail a été signé, des appels d'offres sont en préparation et des équipes de projets s'affairent autant sur le chantier que sur l'organisation d'un grand ménage de bureau afin de planifier les effets à déménager et de poursuivre nos efforts pour diminuer l'utilisation du papier dans l'organisation du travail.

En ce qui concerne le **transfert vers l'infonuagique**, nos travaux s'accroissent, comme en témoignent nos résultats. Nous avons plus que jamais rehaussé la sécurité de nos infrastructures, car si SOQUIJ a réussi à passer à travers la faille de sécurité appelée Log4J, nous n'en ressortons pas moins prudents quant aux cyberattaques à venir. Nos équipes sont d'excellents garde-fous qui œuvrent quotidiennement non seulement pour assurer la pérennité de nos installations, mais également pour garantir à tous nos employés un environnement technologique sain.

Enfin, le 25 février 2022, les parties syndicale et patronale de SOQUIJ se sont réunies pour procéder à la **signature officielle de la convention collective 2020-2024**. Un esprit collaboratif a régné sur toute la période de négociations jusqu'à sa conclusion, ce qui caractérise très bien la relation de SOQUIJ avec le syndicat représentant ses employés.

Les défis et les transformations ne manquent pas et rythment le quotidien de tous nos employés, épaulés et guidés en cela par des gestionnaires qualifiés. C'est avec détermination et engagement que tous ont misé sur l'avenir. Je suis reconnaissante envers les employés de SOQUIJ pour leur loyauté et leur enthousiasme, tout comme je le suis envers les membres du conseil d'administration, qui m'ont témoigné leur confiance tout au long de l'année. Avec de tels alliés, l'avenir annonce de bien belles choses!



M^e Danielle Blondin
Directrice générale

Plan stratégique 2021-2024

SOQUIJ a entamé la réalisation de son Plan stratégique 2021-2024 avec la mise en action de ses trois grandes orientations stratégiques.

La première action du plan stratégique de SOQUIJ a été d'améliorer l'expérience utilisateur. Le site Web SOQUIJ a été repensé afin de positionner notre offre et notre ligne éditoriale sur les besoins de nos utilisateurs et de nos visiteurs. Nous avons également poursuivi nos efforts de démarchage et de soutien aux utilisateurs en mode virtuel, permettant de dépasser, tout au long de l'année, la barre des 5 000 clients facturés mensuellement, une première depuis la création de la Société.

Nous nous sommes ensuite concentrés sur l'amélioration de la structure organisationnelle en s'inspirant du géant américain du numérique Spotify.

L'objectif visé était d'améliorer le fonctionnement, les communications ainsi que le partage de connaissances et d'informations de même que de promouvoir l'uniformisation des pratiques et les choix technologiques favorisant ainsi l'autonomie et le leadership.

Pour une deuxième année consécutive, notre chaîne éditoriale a travaillé sans papier et à distance, ce qui a permis de stabiliser ces nouveaux processus de travail et de confirmer leur pertinence sur le long terme. Puis plus largement, nous nous efforçons de diminuer la part de papier dans l'organisation du travail à l'échelle de SOQUIJ.

Enfin nos nouvelles pratiques en ressources humaines misent sur la collaboration, la mobilisation et l'engagement des employés afin de créer un environnement de travail inspirant, ouvert et dynamique. Parmi celles-ci, la mise en place de démonstrations hebdomadaires sur les fonctionnalités de Microsoft 365 pour faciliter la transition vers ce nouvel outil.

Indicateurs de succès

1	Taux de satisfaction des utilisateurs*	53 %
	Taux de recommandation des utilisateurs (NPS)	54 %
2	Engagement des employés**	7,9
	Nombre d'outils technologiques optimisés***	1
3	Taux de notoriété (assistée) de JuridiQC	38 %
	Taux d'accord des utilisateurs face au rôle de SOQUIJ dans le virage numérique de la justice****	46 %

*Les répondants « très satisfaits »

**Sur une échelle de 1 à 10

***Migration vers Microsoft 365

****Les répondants « tout à fait d'accord »

1

Améliorer l'expérience des utilisateurs

- Avoir une meilleure connaissance des besoins des utilisateurs en information juridique et judiciaire afin d'améliorer nos produits et services
- Simplifier la tarification afin de l'adapter aux besoins des utilisateurs
- Diffuser et valoriser un plus large éventail de données

2

Optimiser les opérations

- Moderniser et optimiser nos processus et technologies
- Adapter l'organisation du travail
- Maximiser le leadership de gestion (culture d'excellence)

3

Devenir un partenaire clé de la transformation numérique du gouvernement en information juridique et accès à la justice

- Réaliser le projet JuridiQC
- Contribuer à d'autres volets du Plan pour moderniser le système de justice
- Mettre à profit son expertise (gestion des données, IA, etc.) au sein du secteur public (ministères et organismes gouvernementaux), privé ou institutionnel

Résultats par direction

Direction des technologies de l'information

La Direction des technologies de l'information (DTI), c'est avant tout des personnes responsables des assises technologiques de SOQUIJ de même que des gestionnaires dévoués, très généreux de leur temps et de leurs connaissances. En équipe, nous visons à élaborer des produits et services en ligne novateurs afin de faciliter l'accessibilité de la justice pour tous.

À l'avant-garde des nouvelles opportunités et des bonnes pratiques technologiques, la DTI est un acteur incontournable des grands projets informatiques de SOQUIJ et de l'optimisation de ses produits numériques. Elle veille également au rehaussement et à la veille en matière de cybersécurité, soit un aspect si nécessaire aujourd'hui, compte tenu des menaces sans cesse croissantes. Enfin, cette direction poursuit ses efforts dans l'implantation des outils, des méthodes et des processus numériques essentiels à la nouvelle réalité de l'organisation du travail, à savoir le travail hybride au bureau et à la maison.

- L'année a été productive et axée sur l'optimisation du **site informationnel JuridiQC** avec une mise à jour technologique de certaines composantes, comme le gestionnaire de contenu (CMS), ainsi que de la carte de géolocalisation des ressources (notaires, médiateurs familiaux et organismes).
- La Stratégie de transformation numérique gouvernementale 2019-2023 ainsi que le Décret 596-2020 (anciennement 38-2019) visent la **transition de SOQUIJ vers l'infonuagique** d'ici le 31 mars 2023. La migration des charges jugées comme étant viables en infonuagique externe prend enfin son envol en ce début d'année 2022. De plus, en prévision du déménagement de son siège social, en janvier 2023, SOQUIJ procède au transfert vers l'un des centres de données consolidés sous le ministère de la Cybersécurité et du Numérique de tous ses serveurs non migrés en infonuagique. Ce transfert est nécessaire soit parce que ces serveurs sont non compatibles ou encore parce qu'ils contiennent des données sensibles.
- SOQUIJ a donné suite aux **recommandations du Centre gouvernemental de cyberdéfense** par l'implantation de différentes composantes. Parmi celles-ci, un *Captcha* sur l'espace client du site SOQUIJ, une mise à niveau du réseau privé virtuel (VPN) et des antivirus, un balayage intensif de notre infrastructure pour en contrôler toutes les rustines de sécurité, puis les mises à jour constantes des équipements technologiques, des progiciels et des suites bureautiques. De plus, le comité de gestion de crise en cas d'incident majeur, nouvellement créé en 2021, et le plan de reprise informatique contribuent, eux aussi, à renforcer les mesures de sécurité de l'information de l'organisation. SOQUIJ rend compte de tous ces éléments au moyen de communications régulières avec les instances de sécurité gouvernementale.



Cybersécurité, actualisation des infrastructures, virage vers l'infonuagique, télétravail, optimisation des processus... Les défis de 2021-2022 ne cessent de renforcer l'identité numérique de SOQUIJ. »

Benoit Raymond, directeur

- Dans le cadre de l'optimisation des processus, la DTI a lancé un projet d'expérimentation prometteur sur une branche de l'innovation technologique : **l'automatisation robotisée des processus**. Deux processus administratifs à forts potentiels automatisables ont été identifiés au niveau de la gestion contractuelle et des vérifications préalables requises. La prochaine étape tablera sur les documents de schématisation des processus (connu sous l'abréviation PDD – *Process Design Document*), qui feront l'objet de tests lors de la prochaine année financière.
- **Le déploiement de la plateforme Teams** a été réalisé en respectant les exigences gouvernementales. Nous en avons profité pour amorcer le virage complet vers **Office 365**, poursuivant ainsi le transfert de ses données vers une solution entièrement infonuagique et approuvée par le gouvernement. SOQUIJ a ainsi entrepris la migration technologique de ses systèmes de collaboration internes, notamment son intranet jumelé aux divers sites et bibliothèques en ligne pour la gestion électronique de documents.



Direction des produits et expérience utilisateur

Inspiré des meilleures pratiques dans le secteur du développement de produits technologiques, le mandat de la Direction des produits et expérience utilisateur (DPEU) est de placer les utilisateurs au centre du développement des services de la Société.

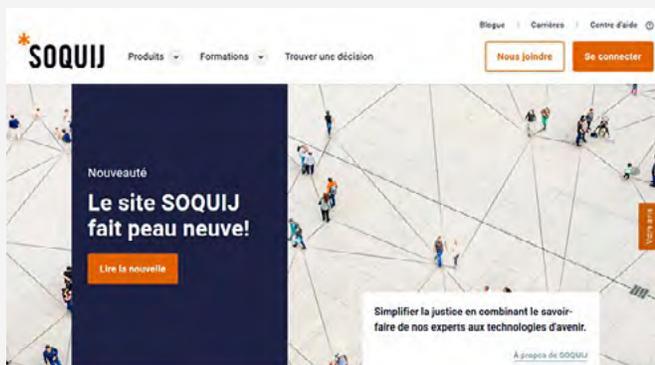
Composée de responsables de produits, d'experts UI/UX et d'un analyste en intelligence d'affaires, cette direction tire profit de la **philosophie de travail Agile** pour stimuler la collaboration entre les différentes équipes de SOQUIJ afin de répondre aux besoins des professionnels et des citoyens.

- Après avoir apporté plusieurs améliorations à son Portail au cours des dernières années, SOQUIJ continue de le faire évoluer en ayant toujours à cœur de mieux outiller les professionnels et les citoyens dans leur compréhension et leur utilisation de l'information juridique. Les employés de la DPEU ne sont pas peu fiers des améliorations apportées au **nouveau site SOQUIJ**. Celui-ci a été complètement repensé dans son arborescence pour améliorer l'expérience de ses utilisateurs et faciliter la recherche d'information.

Le principal défi aura été de dynamiser notre système intégré et de remplacer nos serveurs alors désuets afin d'ancrer notre site à notre virage infonuagique. Qu'il s'agisse de la page d'accueil, des pages institutionnelles ou encore des pages produits, chacune d'elles offre maintenant un contenu simplifié et une expérience numérique unifiée, le tout axé sur les besoins des utilisateurs et des publics cibles.

Le système centralisé d'authentification du Portail SOQUIJ a été ajusté afin qu'il soit simple d'utilisation et sécuritaire. La navigation sur le site est dorénavant adaptée à tous les formats d'appareils électroniques et respecte les normes d'accessibilité. Celle-ci s'en trouve plus conviviale et totalement empreinte de la nouvelle image de marque de SOQUIJ.

L'équipe de la DPEU s'active également à ce que cette page de connexion respecte les mesures de sécurité préventives recommandées par le Centre gouvernemental de cyberdéfense. Plus concrètement, ce travail consiste à déployer l'authentification à deux facteurs, ainsi qu'à améliorer les messages informationnels d'authentification, à optimiser le processus de notifications et d'alertes lorsque surviennent des changements aux profils et aux codes d'accès des utilisateurs, des intrusions ou encore des échecs de connexion.





Le projet d'actualisation du site SOQUIJ a été un moment charnière pour notre équipe, laquelle ne cesse de raffiner son expertise pour offrir une expérience utilisateur toujours meilleure. »

Mathieu Boisvert, directeur par intérim

- Afin de répondre aux exigences prévues à l'article 16 du *Code de procédure civile*, SOQUIJ a dû limiter **l'accès aux dossiers de nature familiale** aux seules personnes autorisées par cette disposition. Cette mesure, prise par le ministère de la Justice en collaboration avec SOQUIJ, vise à mieux protéger les renseignements personnels des Québécois et des Québécoises.

Les avocats clients de SOQUIJ désirant se prévaloir d'un accès sans restriction aux données familiales ont pu préserver leurs accès à la recherche par nom au moyen d'un formulaire prévu à cette fin.

En ce qui concerne les autres utilisateurs (rechercheurs, agences d'enquête, etc.), les juridictions « 04 – Matières familiales » et « 12 – Divorce » ne figurent désormais plus dans leur menu Juridictions. À noter que cette mesure ne touche pas la recherche par numéro de dossier. À l'aide de cette information, il sera toujours possible d'accéder aux données familiales.

Accès aux dossiers de nature familiale pour certains clients de SOQUIJ

Depuis le 16 juin 2021, l'accès aux plumitifs pour les dossiers de nature familiale est limité conformément aux articles 15 et 16 du Code de procédure civile.

Afin de respecter la confidentialité des informations qui y sont contenues, il est désormais impossible d'accéder au plumitif d'un dossier de nature familiale (juridictions 04 et 12) en effectuant une simple recherche par nom. Seule une recherche par numéro de dossier le permet.

Cependant, les **membres du Barreau du Québec** ou de la **Chambre des notaires** qui ont un code d'accès dans le Portail SOQUIJ peuvent bénéficier d'un accès privilégié aux plumitifs des dossiers de nature familiale. Sans cet accès privilégié, les dossiers de nature familiale sont exclus des résultats d'une recherche par nom.

Pour demander un tel accès privilégié, vous devez

1. Être titulaire d'un code SOQUIJ individuel*;
2. Être membre du Barreau du Québec ou de la Chambre des notaires; et
3. Remplir le présent formulaire.

Pour toute question, veuillez consulter la [FAQ](#) à ce sujet.

*Le partage de code est interdit par la licence d'utilisation du Portail SOQUIJ.

Demande d'accès aux dossiers de nature familiale

*Champs obligatoires

Prénom*	
Nom*	
Nom du cabinet ou de l'entreprise*	
Courriel*	
Téléphone	Poste
Code d'accès SOQUIJ*	
Numéro du membre du Barreau*	
Autorisation*	
<input type="checkbox"/> Je demande un accès privilégié aux plumitifs des dossiers de nature familiale dans l'outil Plumitifs du site Web de la Société québécoise d'information juridique (SOQUIJ).	

Envoyer ma demande

Direction du développement des affaires et services à la clientèle

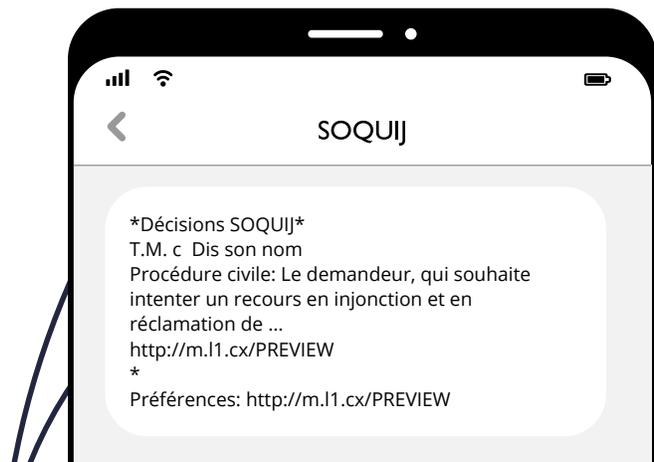
La Direction du développement des affaires et services à la clientèle (DDASC) a poursuivi ses efforts de démarchage et de soutien aux utilisateurs en mode virtuel permettant de dépasser tout au long de l'année le plateau des 5 000 clients facturés sur une base mensuelle, une première depuis la création de la Société.

La DDASC poursuivra ses efforts, dans les prochaines années, afin de réaliser trois éléments du plan stratégique de la Société, soit élargir les canaux de distribution pour ses produits, adapter la tarification aux besoins changeants de la clientèle et déployer une stratégie de marketing RH afin de consolider la place de SOQUIJ comme employeur de choix.

- Une première incursion dans la sphère des messages texte a été franchie par SOQUIJ. En effet, les habitués de la section « Décisions à la une » peuvent dorénavant **recevoir des alertes SMS** leur présentant quotidiennement une décision d'actualité. À l'avenir, nous pourrions imaginer d'étendre ce moyen de communication à d'autres types d'alertes (publications sur le Blogue SOQUIJ, pannes) ou pour présenter des concours et des sondages ou encore pour envoyer des rappels de formation ou de rendez-vous avec un conseiller au développement des affaires.

- Les membres de la DDASC ont contribué tout au long de l'année écoulée à l'**élaboration du nouveau site SOQUIJ**. En collaboration avec la Direction des produits et expérience utilisateur, plusieurs éléments ont été repensés afin de rendre la navigation plus intuitive, conviviale et totalement alignée à notre image de marque. L'apport des équipes marketing et communications de la DDASC s'est d'abord concentré sur l'architecture pour faciliter l'accès à l'information, tout en réintégrant les microsites externes au site SOQUIJ principal, tels que les sites informationnels portant sur les Plumitifs, Recherche Juridique et Aide à la décision. Toute la stratégie de contenu Web a été rebâtie en se positionnant sur les besoins des utilisateurs de SOQUIJ et des publics cibles afin de mieux référencer la Société et de gagner en notoriété. Une ligne éditoriale a été déterminée afin d'être reconnaissable par nos cibles à la première lecture. Le ton et le style d'écriture ont été simplifiés pour faciliter la compréhension de notre offre par nos visiteurs.

D'autre part, le site arbore une nouvelle ergonomie générale, incorporant une gamme d'éléments et de déclinaisons graphiques bien pensés, amenant dynamisme et luminosité, afin de percevoir au premier coup d'œil l'image de marque sur l'ensemble du site Web de SOQUIJ.





La dernière année nous aura permis d'embaucher une nouvelle gestionnaire aux services à la clientèle avec qui nous construirons les bases d'une expérience client bonifiée. »

Alexandre Comtois, directeur

103
articles publiés
sur le Centre d'aide

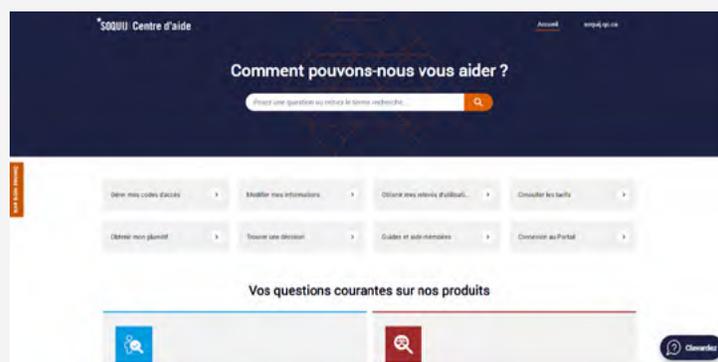
330 000
articles lus

386 000
pages vues
(accueil, moteur de
recherche, articles)

- Soucieux de **bonifier l'expérience client en ligne**, les services à la clientèle, de concert avec l'équipe des communications, ont travaillé sans relâche à la création du tout premier **Centre d'aide** (aide.soquij.qc.ca). Celui-ci a été conçu pour permettre aux visiteurs et aux utilisateurs des produits SOQUIJ de trouver tous les outils facilitant la compréhension et l'utilisation des services SOQUIJ. On y retrouve notamment une FAQ complète, des tutoriels, de la documentation pertinente, le formulaire de contact de même qu'un assistant virtuel de clavardage.

C'est donc avec cette volonté de moderniser sa présence numérique que SOQUIJ a confirmé l'embauche, en novembre 2021, de Véronique Bourgon à titre de coordonnatrice des services à la clientèle. La mise en place de ce Centre d'aide est, avec la nouvelle page de connexion au Portail, la première étape de la transformation du site Internet de SOQUIJ en vue d'offrir une expérience toujours plus conviviale et adaptée aux besoins des visiteurs.

Depuis sa mise en ligne, le site ne compte pas moins de 88 000 visiteurs!



Direction du développement des affaires et services à la clientèle (suite)

- Depuis 2019, les **initiatives publicitaires et les campagnes de mots clés** mises de l'avant ont entraîné d'excellents résultats, dépassant les attentes. En effet, les indicateurs marketing notent une augmentation substantielle du nombre de prospects qualifiés, passant de 10 en 2019 à environ 400 par mois en 2021. Cela s'explique par un budget publicitaire plus important, l'affinage des mots clés sur nos campagnes *AdWords* ainsi que l'actualisation du site SOQUIJ, ce qui a grandement contribué à notre référencement sur Internet.
- La DDASC célèbre une nouvelle avancée en terme de notoriété pour la Société. En effet, à travers son partenariat avec l'Ordre des conseillers en ressources humaines agréés (CRHA), une nouvelle contribution SOQUIJ à l'infolettre *Vigie carrefour RH* du CRHA a vu le jour au printemps 2021 avec **la publication quotidienne d'actualités jurisprudentielles**.
- Le projet de **retrait progressif du service Juris.doc** est arrivé à échéance le 31 décembre 2021, impliquant de nombreux efforts de communication et d'accompagnement des clients sur le terrain pour une migration vers **Recherche juridique**, service lancé en 2014. Les derniers utilisateurs de Juris.doc ont été ciblés dans un plan de communication étoffé, composé d'envois de courriels ainsi que de présentations de **Recherche Juridique**, en entreprise ou à distance, puis de formations d'initiation à l'outil.
- Ce sont 14 formations qui ont été données jusqu'à la fin de février 2022 afin d'accompagner près de 300 utilisateurs dans cette dernière ligne droite. Le service à la clientèle a également assuré des prises en charge personnalisées par téléphone jusqu'à la fermeture définitive du service.



Jurisprudence

Camouflage de congédiement

La baisse du volume d'affaire causée par la pandémie est un prétexte utilisé par l'employeur pour camoufler le congédiement de la plaignante; la plainte (art. 124 L.N.T.) est accueillie. [\[+\]](#)

présentée par **SOQUIJ** Intelligence juridique

Direction des affaires juridiques et secrétariat général

La direction des affaires juridiques et secrétariat général exerce une fonction de conseil et d'assistance auprès des autres directions de SOQUIJ et de son conseil d'administration.

Au cours de l'année, elle a notamment été étroitement associée à la conclusion d'ententes majeures pour l'organisme et à l'élaboration de diverses politiques. Elle s'est également impliquée de façon soutenue dans la gestion des risques, tant au niveau de la gestion contractuelle qu'à l'égard des risques généraux auxquels fait face SOQUIJ.

Finalement, l'exercice 2021-2022 aura été l'occasion d'accueillir une nouvelle conseillère aux affaires juridiques au sein de l'équipe.



La direction des affaires juridiques et secrétariat général a connu une année particulièrement riche, tant par la diversité que la nouveauté des dossiers qu'elle a traités. »

Chloé Latulippe, directrice



Direction des ressources humaines et financières

Tout au long de l'année, nous sommes restés à l'affût des recommandations de l'Institut national de santé publique du Québec et de la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail. Nous avons assuré une communication constante avec nos employés en offrant des mesures d'accommodement à ceux qui ne pouvaient concilier leur pleine prestation de travail avec leurs responsabilités parentales en raison de la fermeture de certains établissements scolaires ou de services de garde.

En dépit de ces circonstances, SOQUIJ a été nommée parmi les meilleurs employeurs de Montréal lors du concours **Montréal's Top Employers**.

Les employeurs ont été évalués par les organisateurs du « Concours des 100 meilleurs employeurs au Canada » au moyen des critères suivants :

- le lieu de travail physique ;
- le climat professionnel et social ;
- les services de santé, la rémunération et les avantages sociaux ;
- les vacances et les autres congés offerts ;
- les communications avec les employés ;
- la gestion du rendement ;
- la formation et le perfectionnement ;
- et l'engagement dans la collectivité.

Afin de favoriser un environnement de travail collaboratif, ouvert et dynamique, SOQUIJ utilise depuis 5 ans la **plateforme Officevibe**, qui mesure l'engagement des employés sur la base de 10 indicateurs clés. Officevibe permet de mesurer le niveau de mobilisation des employés de façon hebdomadaire et de recueillir leurs commentaires afin d'identifier rapidement les activités à améliorer et de mesurer le succès des initiatives que nous mettons en place.

Ce concours offre une distinction aux employeurs du grand Montréal qui se positionnent à l'avant-garde par leur milieu de travail exceptionnel. Les employeurs sont comparés aux autres organisations de leur domaine afin de déterminer ceux qui offrent les programmes les plus progressistes et novateurs.





Pour une deuxième année consécutive, l'équipe des ressources humaines et financières a continué à adapter ses façons de faire de manière à maintenir le bien-être de nos employés dont la vaste majorité travaille à distance, leur santé et les relations du travail. »

L'équipe RH

Au courant de la dernière année, le niveau global d'engagement de nos employés est passé de 7,7 sur 10 à 7,9 sur 10. Par ailleurs, tous les indicateurs sont à la hausse.

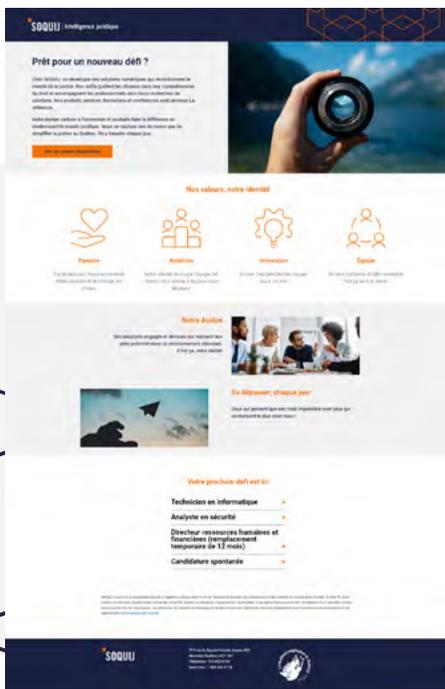
Score global d'engagement



Afin d'encourager de saines habitudes de vie, notre programme d'aide aux employés a été amélioré, notamment avec l'ajout d'une offre de service en ergonomie personnalisée en plus des pauses santé actives virtuelles et de l'aide financière pour cesser de fumer.

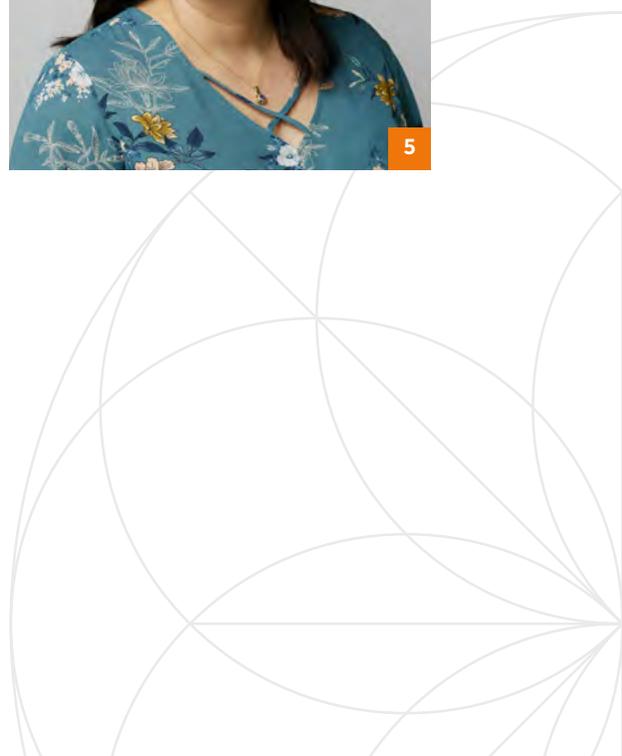
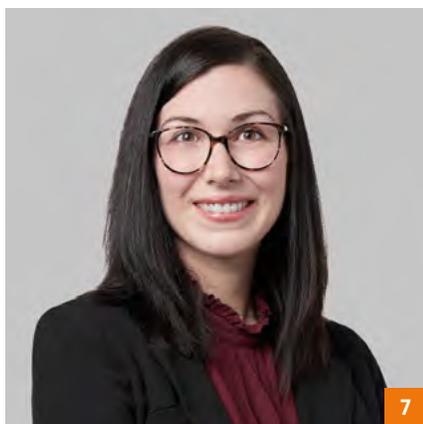
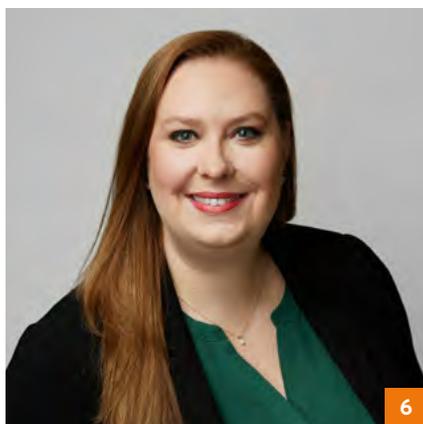
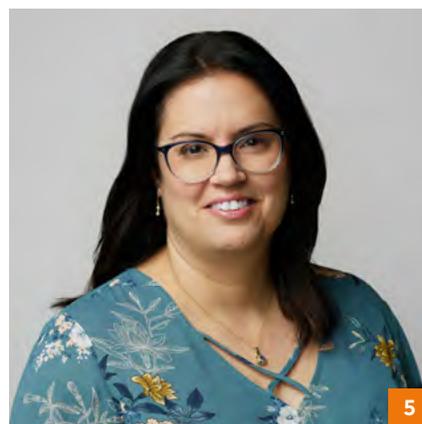
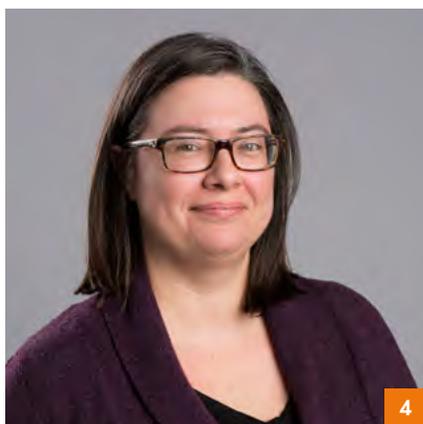
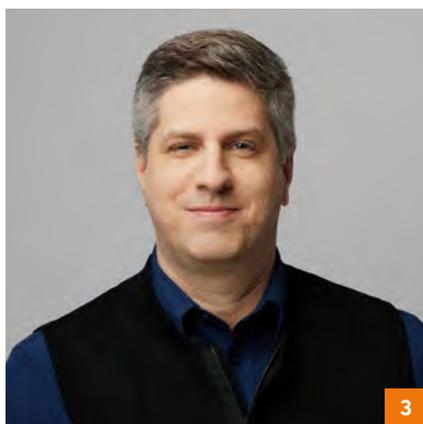
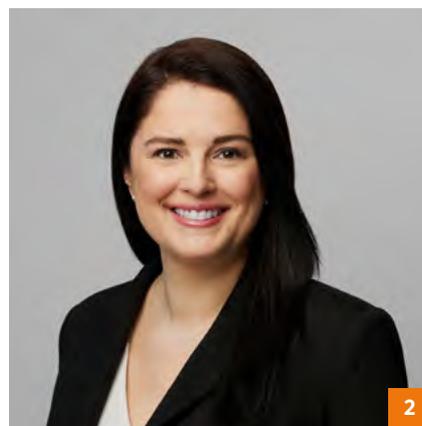
Soucieuse d'améliorer les communications avec ses employés, SOQUIJ a lancé **un nouvel intranet** en août 2021. Découlant de l'implantation de la suite bureautique Microsoft 365, cette nouvelle plateforme a permis de développer l'interaction souhaitée avec les employés, notamment grâce aux diverses applications qu'elle propose. Du nouveau contenu a alors vu le jour et a dynamisé les communication internes, contribuant ainsi au sentiment d'appartenance à l'organisation.

Le site Carrières a été revu et amélioré afin de mieux refléter l'image de marque SOQUIJ. Y ont été ajoutés des éléments graphiques plus lumineux, un ton plus affirmé et accessible ainsi que de nouvelles formes géométriques et, cela va de soi, le logo des « Meilleurs employeurs de Montréal 2022 ». Ces améliorations contribuent au rayonnement de la marque employeur et rendent l'expérience candidat plus agréable.



Nominations de cadres

Depuis le 1^{er} avril 2021, sept (7) nouvelles nominations à des postes cadres ont été annoncées, dont quatre (4) sont des promotions. SOQUIJ est fière de voir l'évolution et le développement de carrière de ces employés.



1 M^e Danielle Blondin

Le 17 juin 2021, M^e Danielle Blondin a été nommée directrice générale par intérim et cette nomination est devenue permanente le 10 janvier 2022. M^e Blondin est responsable de maintenir la place de SOQUIJ dans le milieu juridique et de promouvoir l'avant-garde en matière d'accessibilité de l'information juridique.

2 M^e Émilie Brien

Le 17 juin 2021, M^e Émilie Brien a été nommée directrice de l'information juridique par intérim et cette nomination est devenue permanente le 8 avril 2022. M^e Brien est responsable de la gestion de l'équipe de traduction ainsi que des secteurs de la réception des jugements, de la documentation, de la rédaction, de la révision-correction et de la diffusion.

3 M. Mathieu Boisvert

Le 5 juillet 2021, M. Mathieu Boisvert a été nommé par intérim au poste de directeur de produits et expérience utilisateur afin de remplacer temporairement M^{me} Rima Hatoum à l'occasion de son congé de maternité. M. Boisvert est responsable de la gestion des produits de SOQUIJ, comme les services de Recherche juridique, les Plumitifs et les Express, ainsi que du développement continu de nouvelles solutions.

4 M^e Annick Poulin

Le 19 juillet 2021, M^e Annick Poulin a été nommée par intérim au poste de coordonnatrice de l'équipe de rédaction sous la direction de l'information juridique. Sa nomination a été officialisée le 8 avril 2022. M^e Poulin est responsable des activités inhérentes à la rédaction du contenu juridique des publications de la Société, dans les domaines du droit civil, du droit pénal, du droit du travail et du droit administratif.

5 M^e Annie Mongeon

Le 13 août 2021, M^e Annie Mongeon a été nommée coordonnatrice du développement de contenus du site JuridiQC. M^e Mongeon est responsable des activités de recherche et de vigie ainsi que de celles portant sur la conception, le développement et l'évolution du contenu de JuridiQC.

6 M^{me} Véronique Bourgon

Le 22 novembre 2021, M^{me} Véronique Bourgon a été nommée coordonnatrice des services à la clientèle. M^{me} Bourgon est responsable de coordonner les activités en lien avec les abonnements, le service d'aide aux usagers, les comptes à recevoir ainsi que le Centre de formation.

7 M^{me} Annie Boisvert

Le 9 décembre 2021, M^{me} Annie Boisvert a été nommée coordonnatrice des équipes de la réception de jugements et de la documentation. M^{me} Boisvert est responsable de coordonner les activités inhérentes à la réception des jugements et à la production des publications de SOQUIJ.

Créations de nouveaux postes

Afin d'assurer la sécurité de tous les postes de travail et compte tenu de l'augmentation des demandes de soutien technique attribuable au télétravail, deux (2) nouveaux postes ont été créés : un poste d'analyste en sécurité et un poste de technicien en informatique.

Direction de l'information juridique

La Direction de l'information juridique (DIJ) remplit une double mission : celle de rendre accessible gratuitement l'information juridique aux citoyens par l'entremise de la publication des décisions des tribunaux judiciaires et administratifs, du blogue SOQUIJ ainsi que du site JuridiQC, puis celle d'offrir aux professionnels les outils de travail efficaces que sont Recherche juridique et les Express.

Nous cherchons à peaufiner constamment nos méthodes de travail afin d'offrir davantage de valeur à l'information juridique disponible, tant pour les citoyens que pour les professionnels.

Au quotidien, nous visons l'amélioration de l'efficacité avec laquelle nous publions l'information et contribuons au rayonnement de l'expertise de SOQUIJ tout en appuyant nos divers partenaires dans l'atteinte de leurs objectifs.

- **SOQUIJ met à jour son système logiciel de chaîne éditoriale** – Il s'agit là d'un projet de longue haleine. À noter qu'au-delà de l'automatisation de ses processus, la DIJ travaille à la révision de ceux-ci afin d'assurer une diffusion d'une information de qualité dans des délais plus courts.
- Notre équipe a également mis en place de **nouveaux outils dédiés aux citoyens**. Il s'agit de tableaux recensant des **résumés simplifiés de jurisprudence** qui leur permettent de prendre connaissance de décisions rendues dans des contextes comparables à leur propre situation. Ces outils, rédigés à la demande des organismes, sont actuellement disponibles sur les sites de la Chambre de la sécurité financière, de l'Office de la protection du consommateur ainsi que du Tribunal administratif du logement.

Les résumés simplifiés des décisions de notre comité de discipline

La CSF, en collaboration avec la SOQUIJ, publie à l'intention des consommateurs le résumé simplifié de décisions rendues par son comité de discipline. Ces résumés portent sur les fautes déontologiques les plus fréquemment commises par les conseillers et s'inscrivent dans la mission de protection du public de la Chambre.

Avertissement

Les résumés de ces décisions sont communiqués à titre indicatif seulement. Chaque cas est un cas d'espèce et plusieurs éléments, notamment les facteurs aggravants et atténuants propres au dossier, influenceront la décision que rendra le comité de discipline.

Conflit d'intérêts	+
Analyse des besoins financiers et profil d'investisseur	+
Manque d'intégrité et appropriation de fonds	+
Devoirs de professionnalisme	+
Mauvaise exécution du mandat	+



Malgré le travail à distance, la Direction de l'information juridique est parvenue à maintenir la qualité de ses services, à améliorer l'efficacité de ses processus et à accroître ses partenariats, tout en maintenant l'esprit d'équipe qui caractérise si bien la vision de l'organisation. »

Émilie Brien, directrice



- Comme chaque année, à la demande de la Cour d'appel du Québec, SOQUIJ rédige en accéléré des **résumés de ses décisions importantes** afin de rendre l'information publique sur son site Internet, et ce, en moins de 48 heures. En 2021-2022, notre équipe a résumé, dans les 2 langues officielles, un record de 184 arrêts de la Cour d'appel.
- Maintenant bien reconnu par les acteurs du système judiciaire québécois, **le service de traduction centralisé et sécurisé de SOQUIJ** est un incontournable des institutions et organismes publiques. Le savoir-faire de notre équipe de traduction juridique assure aux tribunaux :
 - Un traitement uniforme de l'information ;
 - Une qualité reconnue ;
 - Des délais prévisibles ;
 - Des données en sécurité ;
 - Une procédure éprouvée.

Année après année, les tribunaux judiciaires et administratifs sont de plus en plus nombreux à solliciter les services de notre équipe pour la traduction de leurs décisions tant vers l'anglais que vers le français.

Résultats par produit



Plumitifs

Que ce soit pour effectuer des vérifications préembauche, la solvabilité d'un individu ou d'une entreprise ou encore l'historique de réclamations, l'information contenue aux registres des plumitifs sert à bien évaluer chaque situation. Des milliers de professionnels se réfèrent aux Plumitifs de SOQUIJ pour soutenir leur prise de décision lorsqu'il est question d'embaucher un candidat, d'accorder un prêt, d'assurer une personne ou de suivre un dossier judiciaire.

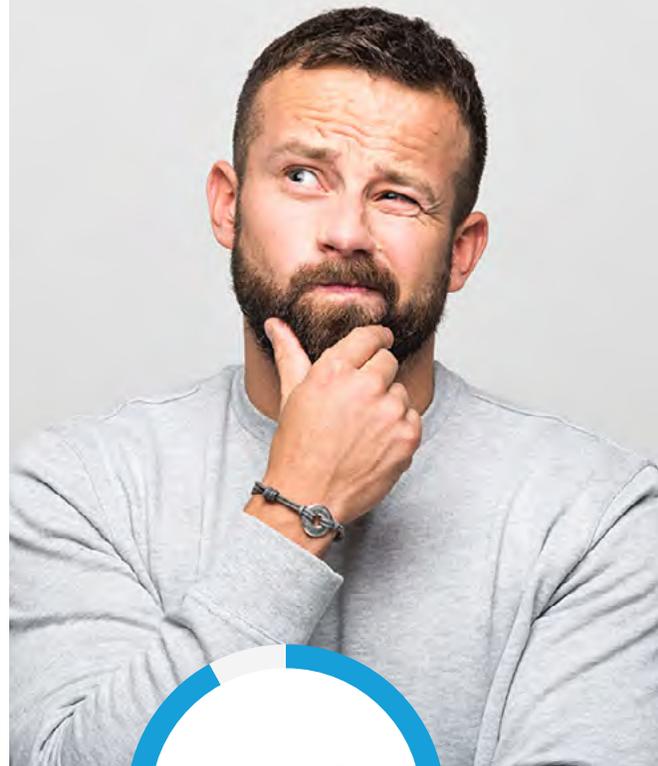
Les Plumitifs : la référence pour consulter un dossier judiciaire en ligne



1,8 million
de dossiers consultés

+2,4 millions
de recherches effectuées

- Des dizaines de millions de dossiers judiciaires du Québec, de nature civile, criminelle et pénale.
- Près de **18 millions de dossiers judiciaires** issus de 88 des 89 cours municipales du Québec.



92%

des utilisateurs sont satisfaits
de la **pertinence des résultats**

89%

sont satisfaits
de la **facilité d'utilisation** et
de la **convivialité de la plateforme**

Sondage CROP réalisé auprès de
1 711 clients de SOQUIJ en novembre 2021.



Recherche juridique

Le service Recherche juridique recense les décisions issues de plus d'une centaine de tribunaux québécois et canadiens, de même que la législation du Québec et la doctrine. Ses puissantes fonctionnalités d'indexation et de recherche par mots clés permettent d'accéder rapidement aux informations juridiques les plus pertinentes.

Le service de recherche en ligne le plus complet au Québec



Près de 2 M
de décisions

- Plus de **50 ans** de jurisprudence,
- Plus de 37 000 ouvrages ou articles recensés, dont plus de 12 000 offrant un accès au texte intégral.



+ 4 000
lois et règlements répertoriés donnant accès directement au site Légis Québec

La force de Recherche juridique : la sélection SOQUIJ

Les conseillers juridiques de SOQUIJ sélectionnent rigoureusement les décisions les plus pertinentes, les résumant, les indexent et les classent pour un repérage facile. À ce jour, les utilisateurs peuvent accéder à plus de 405 000 décisions résumées!



95%

des utilisateurs sont satisfaits de la **pertinence des résultats**

94%

sont satisfaits de l'**exhaustivité des résultats**

91%

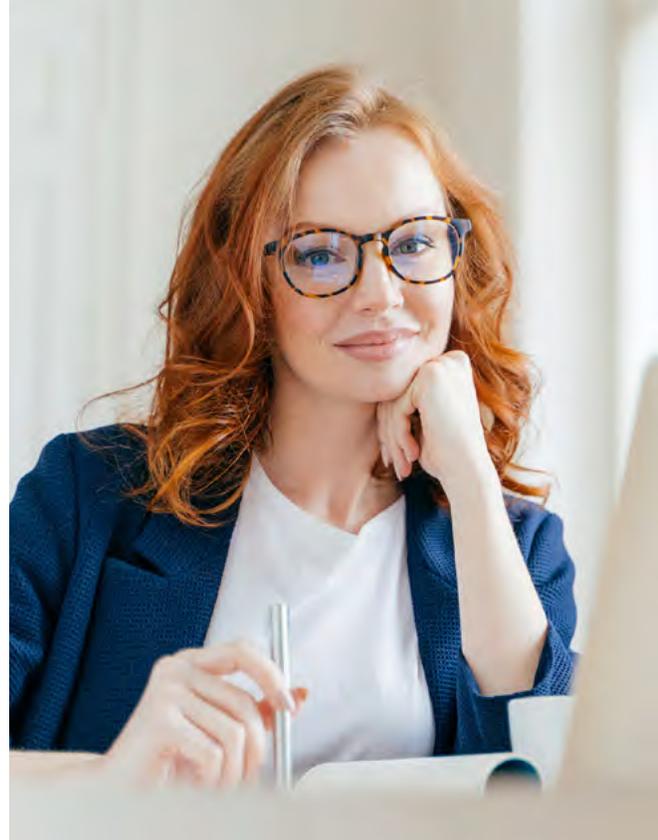
sont satisfaits du **classement des résultats**

Sondage CROP réalisé auprès de 1 711 clients de SOQUIJ en novembre 2021.



Service de traduction

Depuis plus de 15 ans, SOQUIJ a développé une expertise reconnue en traduction juridique. Ce qui, au départ, devait servir à faire rayonner la jurisprudence des tribunaux québécois dans le reste du Canada s'est transformé en service public depuis que le ministère de la Justice du Québec a confié à SOQUIJ la traduction des jugements des tribunaux judiciaires à la demande des parties.



Un service public reconnu et apprécié



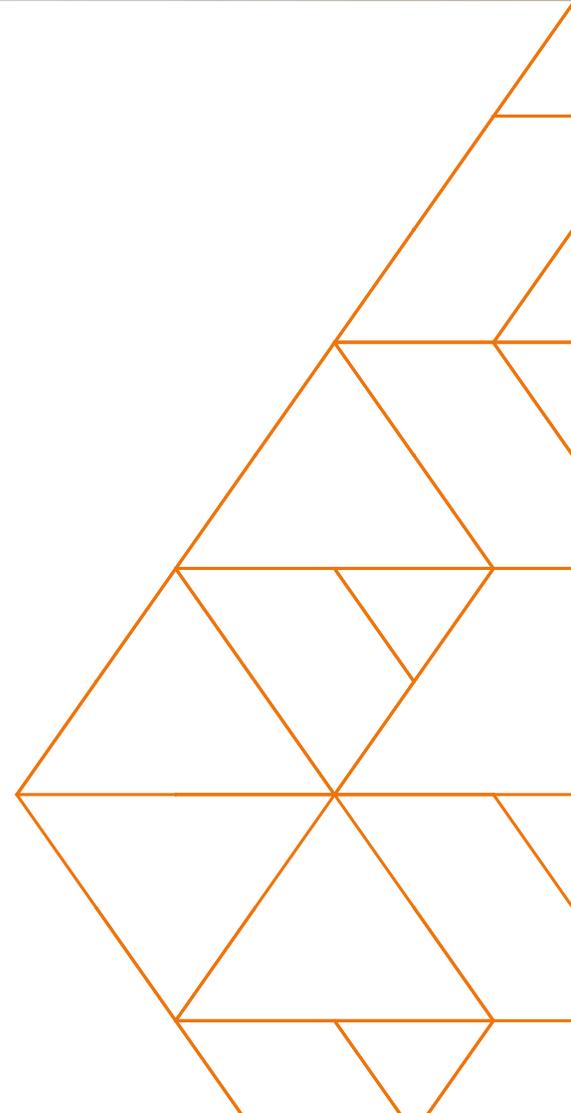
+ 1 000
demandes de traduction



± 2,8 millions
de mots ont été traduits

La qualité des traductions diffusées par SOQUIJ est assurée par le respect de normes des plus rigoureuses ainsi qu'une proximité avec les instances décisionnelles.

De plus en plus de tribunaux et d'organismes publics font confiance à l'expertise juridique de SOQUIJ et nous confient la traduction, dans les deux langues officielles, de leurs décisions et autres documents officiels, contribuant ainsi à rendre la justice accessible pour tous.





L'Express

Comprenant 17 thèmes et couvrant l'ensemble des domaines de droit, *L'Express* est un bulletin électronique sur mesure. Chaque jour, il permet aux professionnels d'accéder dès leur parution aux décisions rendues en matière de droit civil, administratif et pénal.



L'Express Travail

L'Express Travail est une édition spécialisée qui aborde trois thèmes : relations du travail ; mesures disciplinaires et non disciplinaires ; et accidents du travail et maladies professionnelles.

De plus, ces deux bulletins électroniques – dans leur version hebdomadaire – mettent à la disposition des abonnés de nouveaux résumés de jurisprudence et de doctrine ainsi qu'une vigie législative.



97%

des utilisateurs
apprécie la **clarté de
l'information présentée**

99%

des utilisateurs sont satisfaits
de la **pertinence des
décisions sélectionnées et
des nouvelles diffusées.**

Sondage CROP réalisé auprès de
1 711 clients de SOQUIJ en novembre 2021.



Formations et conférences

Faisant face à une demande accrue de formations en ligne sur le marché, qu'elles soient payantes ou gratuites, le Centre de formation a bonifié son contenu et sa plateforme afin de mieux répondre aux besoins de notre clientèle. Forte de son expérience pandémique de 2020, l'équipe continue de développer des sujets d'intérêt par l'entremise du Centre de formation ainsi qu'à travers ses partenariats.

Nouveautés au Centre de formation

- **Introduction au service Les Plumitifs** : Ce webinaire présente le contenu et les fonctionnalités essentielles du service Les Plumitifs. Il s'adresse aux utilisateurs qui en sont à leurs débuts quant à l'utilisation du service et qui souhaitent apprendre les bases de la recherche et de la consultation des dossiers dans les catégories Civil, Pénal et Municipal.
- **Introduction to Recherche juridique and Plumitifs** : Ce webinaire, proposé intégralement en anglais, s'adresse aux nouveaux utilisateurs souhaitant se familiariser avec les services Recherche juridique et Plumitifs. Cette formation vient élargir l'offre de formations proposées pour répondre aux besoins divers de notre clientèle.
- **10 astuces pour acquérir une méthodologie de recherche juridique efficace – Format allongé** : Cette formation propose 10 astuces qui permettent aux utilisateurs de maîtriser de meilleures pratiques de recherche juridique. Ce format allongé, disponible depuis l'automne 2021, nous a permis d'ajouter des exercices pratiques visant la mise en application des acquis afin de répondre aux demandes exprimées par notre clientèle.
- **Vidéoformations** : Deux nouvelles conférences SOQUIJ ont été enregistrées et proposées au Centre de formation :
 - *Un an de COVID-19 : revue jurisprudentielle en droit du travail*;
 - *Pandémie mondiale de la COVID-19 : revue jurisprudentielle en droit du travail*.



C'était une excellente formation et malgré mon expérience assez longue en recherche j'ai trouvé plusieurs points intéressants qui pourront m'aider à augmenter mon niveau d'efficacité. »

Commentaire de participant



469

formations offertes –
webinaires, capsules
et vidéoformations



2 216

participants



Les Rendez- vous SOQUIJ

96%

des utilisateurs sont **satisfaits**
du service de formation SOQUIJ

97%

des participants affirment
que **la formatrice a communiqué**
de façon claire et dynamique

Sondage CROP réalisé auprès de
1 711 clients de SOQUIJ en novembre 2021.

Conférences sur des sujets juridiques de l'heure

- *Copropriété : principales nouveautés* – en reprise, présentée par M^e Benoit Prud'Homme, notaire associé chez Novallier, s.e.n.c.r.l. ;
- *Quand le légal rencontre le fiscal lors d'un règlement de succession*, présentée par M^e Éric Lavoie, notaire associé chez Novallier, s.e.n.c.r.l., et M^{me} Julie Lacoursière, CPA, CGA, fiscaliste, associée chez Blain, Joyal, Charbonneau, s.e.n.c.r.l. ;
- *Les nouveaux enjeux de la vaccination en milieu de travail*, présentée par M^e Marianne Plamondon, CRHA, avocate associée chez Langlois Avocats, qui a également partagé son contenu dans un billet de blogue : « La vaccination obligatoire contre la COVID-19 est-elle envisageable pour un employeur au Québec? – Blogue SOQUIJ – Actualités juridiques et judiciaires du Québec » ;
- *Big Brother et la gestion de vos ressources humaines*, présentée par M^e Alexis Charpentier, associé chez Fasken ;
- *Loi sur le divorce : rénovations au goût du jour – une visite à 360°*, présentée par M^e Hélène Maillette, avocate associée fondatrice de St-Pierre Maillette avocats, et M^e Danielle Beausoleil, notaire associée chez Novallier, s.e.n.c.r.l.

Lancé le 13 octobre 2020 par le ministre de la Justice, M. Simon Jolin-Barrette, JuridiQC fête une première année riche en réalisations. Après une hausse marquée des divorces et des séparations, le cap de un million de pages vues a été franchi en à peine un an, ce qui vient confirmer le besoin accru d'information qu'éprouvaient les Québécoises et les Québécois.

L'équipe a accueilli durant l'année de nouveaux membres afin de poursuivre avec ardeur les avancées du grand projet JuridiQC, en commençant par ses deux premières phases. Du nouveau contenu sur la thématique « **Séparation et divorce** » a été mis en ligne avec pas moins d'une cinquantaine de pages d'information, proposées dans les deux langues officielles. Un nouvel outil d'accompagnement en version bêta a également vu le jour ; ce modèle de parcours doit permettre aux couples sans enfants d'entamer des procédures de divorce conjoint. De plus, le bottin des ressources géolocalisées a été bonifié par l'ajout de médiateurs familiaux et de notaires, et des organismes de supervision des droits d'accès.

JuridiQC ayant été conçu pour évoluer au fil des besoins exprimés par les citoyennes et les citoyens, l'équipe a mis en branle le deuxième thème : « **Aînés en perte d'autonomie** ». Une phase découverte a été menée d'avril à juillet 2021 réunissant des experts du milieu et des citoyens afin de circonscrire les enjeux et les préoccupations de chacun.

L'équipe a ensuite testé l'arborescence des pages dédiées au thème sur le site Web et a travaillé à la précision de certains éléments de marque ainsi que du mandat de JuridiQC. Le lancement du thème « Aînés en perte d'autonomie » est prévu au printemps 2022.

De nouvelles **ressources en matière de violence conjugale** ont été ajoutées au bottin. Les centres d'aide aux victimes d'actes criminels (CAVAC) sont désormais répertoriés parmi les ressources géolocalisées afin d'orienter les citoyens vers ces organismes, gratuits ou à faible coût, situés à proximité de leur domicile.



Noms des membres de l'équipe, en partant de la gauche : M^e Annie Mongeon, M. David Ardoin, M. Jordane Téphany, M. Philippe Charbonneau, M^{me} Anne-Claire Dalmont, M^e Joëlle Duranleau, M^{me} Michelle-Andrée Hogue, M. Yann Enrich, M^e Abigaëlle Allard-Robitaille, M. Fernando Saldarriaga, M. Alexandre Locas, M^{me} Wassila Djaid, M. Kamel Khouatmi.
Absents de la photo : M^{me} Dorothée Philippon, M. Salim Boudjemia et M. Kevin Gravier.

L'année a également été marquée par de nouvelles initiatives marketing, en commençant par la reconnaissance du succès de la campagne publicitaire de lancement. En effet, JuridiQC a été **finaliste des prix Zénith**, dans la catégorie « Campagne de communication de plus de 500 000 \$ ».

Dans l'optique d'offrir aux citoyens de l'information claire et facilement accessible, les « **Rendez-vous JuridiQC** » ont été lancés en juin 2021. Diffusés en direct et simultanément sur les pages Facebook et LinkedIn de JuridiQC et sur la page Facebook du ministère de la Justice du Québec, ces webinaires ont été l'occasion d'inviter des experts pour discuter de sujets liés à la séparation et au divorce. Pas moins de neuf webinaires ont été organisés au cours de la dernière année sur des sujets variés comme la médiation, la violence conjugale avant et après la séparation, la pension alimentaire pour enfants, le calendrier parental, le statut des conjoints de fait, les impôts, la séparation et les finances personnelles puis le partage du domicile après la séparation.



Toujours en réponse aux besoins exprimés des citoyens, une campagne numérique a donné le coup d'envoi au lancement des « **Balados JuridiQC** ». Dans cette première série de cinq épisodes, Vanessa Destiné, journaliste à la télévision, à la radio et sur le Web, donne la parole à des hommes et à des femmes ayant une chose en commun : ils ont vécu une séparation ou un divorce. Elle partage leurs histoires, sans lunettes roses. La deuxième partie de chaque épisode est consacrée à des experts de renom qui apportent un éclairage instructif sur les enjeux liés à la fin de la vie commune.



Au 31 mars 2022

199 520 utilisateurs uniques

838 833 de pages vues

17 595 visiteurs par mois

7 802 interactions sur Facebook

1 092 619 d'impressions sur les médias sociaux*

* Facebook, YouTube, Instagram, LinkedIn

Rayonnement SOQUIJ

Conférences et allocutions

23 avril 2021 : « Pandémie mondiale de la COVID-19 : Éléments déclencheurs de changements tous azimuts en droit du travail ».

M^{es} **Vanessa Batik et Émilie Larivée** ont fait partie des auteurs et conférenciers invités pour la 30^e édition du colloque *Les développements récents en droit du travail* du Barreau du Québec. Ce sont plus de 145 participants qui ont assisté à la présentation. Cette étude a été **intégrée au volume 492 des *Développements récents en droit du travail* des Éditions Yvon Blais.**

Cette conférence a été présentée à plusieurs reprises durant l'année 2021-2022, notamment au congrès annuel du Jeune Barreau de Montréal (JBM), à l'occasion du 30^e anniversaire du Barreau de Laval, au congrès annuel de la Conférence des arbitres du Québec ou encore à l'événement *Les Rendez-vous Relations du travail* proposé par le CRHA.

Les développements récents en droit du travail 2021

Robert Rivest Vanessa Batik Émilie Larivée

Formation du Barreau du Québec

Pandémie mondiale de la COVID-19 : Éléments déclencheurs de changements tous azimuts en droit du travail

M^e Émilie Larivée et M^e Vanessa Batik, agentes de formation, SOQUIJ

23 avril 2021 - Aucune reproduction n'est permise sans autorisation.

Barreau du Québec

Présence numérique

Au 31 mars 2022

Site Internet



3 264 959 sessions
17 010 509 pages vues

Blogue SOQUIJ



4 353 abonnés
1 081 billets

Médias sociaux



5 919 abonnés



3 564 abonnés
118 tweets



7 093 abonnés



582 abonnés



327 abonnés

Meilleur Tweet (février 2022) :

← Tweet

 **SOQUIJ** 
@SOQUIJ

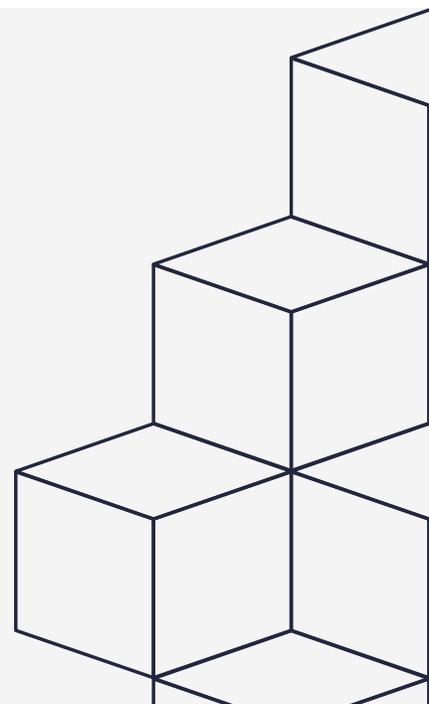
SOQUIJ est heureuse de soutenir la recherche pour améliorer la compréhension des données contenues dans les plumitifs

 **OBVIA** @ObservatoireIA · 18 févr.
@nGarneau et @eve_gaumond @universitelaval travaillent à développer un prototype d'app pour clarifier le #plumitif criminel, outil public permettant de consulter le résumé des causes judiciaires.

#IA #IAresponsable #justice #transformationnumérique
@CyberjusticeLab @SOQUIJ twitter.com/LP_Affaires/st...

4:05 PM · 18 févr. 2022 · Hootsuite Inc.

1 Retweet 1 Citer le Tweet 6 J'aime



Le Blogue de SOQUIJ

Le Blogue SOQUIJ fête ses 10 ans

Une décennie après le lancement du Blogue SOQUIJ, pas moins de 56 auteurs ont participé, au fil des années, à la notoriété de ce site Web, aujourd'hui devenu source d'inspiration pour les médias. Une campagne a été lancée afin de souligner la richesse du contenu du blogue à travers les années. La série d'articles «10 billets pour les 10 ans» abordait l'évolution du blogue ainsi que les enjeux juridiques des 10 dernières années en plus de présenter une rétrospective des billets les plus consultés et de ceux qui ont été le plus relayés depuis sa création.

Le Blogue SOQUIJ est devenu un véritable véhicule pour la transmission de l'information juridique, venant ainsi optimiser l'accès à la justice, un objectif cher à la mission de SOQUIJ.

Le Blogue SOQUIJ offre une analyse gratuite, neutre et actuelle des décisions judiciaires concoctée par une équipe de juristes qui sélectionnent et résumant avec soin les décisions les plus récentes présentant un grand intérêt jurisprudentiel.

Parmi celles-ci, un jugement de la Cour supérieure du mois d'août 2021 a retenu l'intérêt de notre équipe: une mère a été autorisée à faire vacciner son fils contre la COVID-19, malgré l'opposition du père. Aucun média n'en avait alors fait mention.

Après la parution du billet analysant cette décision sur le Blogue SOQUIJ, le réseau TVA, *La Presse* et le *Montreal Gazette* n'ont pas manqué de s'en inspirer.



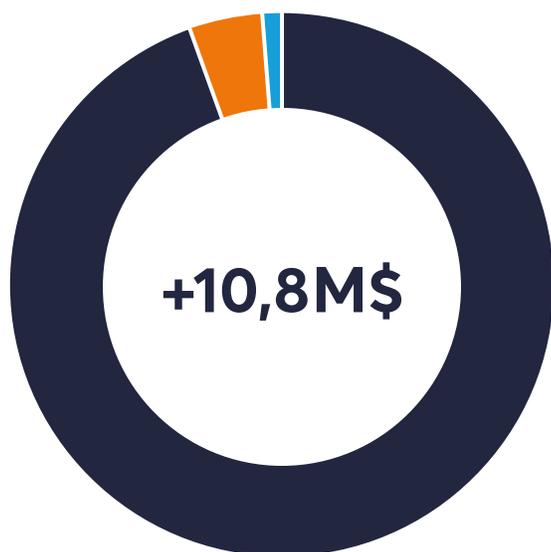
des utilisateurs
sont **satisfaits**
du contenu du
Blogue SOQUIJ

The screenshot shows the SOQUIJ Blogue website interface. At the top left is the logo 'SOQUIJ Blogue Intelligence juridique'. The navigation bar includes links for 'Accueil', 'Décisions à la une', 'Astuces', 'Linguistique', and 'Translations', along with a search icon. The main content area features a featured article with a photo of a healthcare worker vaccinating a young girl. The article title is 'Vaccination des jeunes contre la COVID-19 : quand les parents ne s'entendent pas', dated 2 septembre 2021, in the 'Famille et personnes' category, and is 2 minutes long. It has 7 likes. The article text states: 'Malgré l'opposition du père, une mère est autorisée à faire vacciner son fils de 12 ans contre la COVID-19.' Below the article is a 'CHRONIQUE' label.

Engagement SOQUIJ

Une organisation qui s'investit dans le milieu juridique québécois

Au-delà de l'amélioration continue de ses services, SOQUIJ utilise diverses avenues – gratuités, rabais, dons et commandites – afin de soutenir le développement de ses partenaires. Le milieu juridique québécois est évidemment le principal bénéficiaire de cet appui.



■ Gratuités et rabais de facturation	94,5 %
■ Contributions	4,3 %
■ Commandites	1,2 %

Gratuités et rabais de facturation

L'engagement de SOQUIJ se reflète à travers les tarifs préférentiels proposés à certains groupes de clients, notamment l'administration publique, la magistrature, la plupart des services juridiques communautaires, les centres de justice de proximité ainsi que les étudiants en droit et en techniques juridiques.

En 2021-2022, ces rabais et gratuités ont représenté au-delà de **10,2 millions de dollars**.

Contributions

SOQUIJ fait également des contributions, en argent ou en services, en offrant par exemple la traduction de certains jugements d'intérêt national au bénéfice de la communauté juridique canadienne, ou encore un soutien financier direct à nos partenaires comme Éducaloi et Justice Pro Bono.

En 2021-2022, la valeur totale des contributions de SOQUIJ s'élevait à **466 500 \$**.

Commandites

Grâce à l'assouplissement progressif des mesures sanitaires, l'exercice 2021-2022 aura été marqué d'une belle reprise des activités et événements. SOQUIJ a pu remettre en route certaines ententes de commandites et ainsi offrir son soutien financier à différents partenaires et associations.

En 2021-2022, plus de **131 000 \$** ont été versés en commandites.

Encourager la relève: la coupe SOQUIJ

Le concours Pierre-Basile-Mignault est une compétition de plaidoirie qui oppose les six facultés canadiennes de droit civil. L'épreuve est fondée sur un jugement fictif rendu par un tribunal de première instance en matière de droit civil. Le jugement est porté en appel devant le tribunal-école Pierre-Basile-Mignault.

L'Université d'Ottawa a remporté la Coupe du Bâtonnier du Québec lors de la 44^e édition du Concours de plaidoirie Pierre-Basile-Mignault. La Coupe SOQUIJ, assortie d'une bourse de 500 \$, a été remise à **Victoria Greentree**, **Elie Bou-Farah**, **Alexandra Gévry** et **Jean-Olivier Savoie**, étudiants à l'Université d'Ottawa, pour la rédaction du deuxième meilleur mémoire du concours.

Des employés qui s'impliquent envers la communauté

SOQUIJ offre à des employés de bénéficier d'une journée rémunérée pour faire du bénévolat auprès d'un organisme social reconnu.

Cette année, quatre organismes ont bénéficié de la contribution personnelle d'un employé :

- **La Fondation Les P'tits Lutins**, un organisme qui a pour mission d'apporter du réconfort aux personnes atteintes du VIH-SIDA qui vivent des situations d'isolement ou de précarité.
- **L'Entraide Plus**, un centre communautaire qui offre aux personnes vieillissantes, de même qu'à leur entourage, un éventail de programmes et de services qui visent à favoriser leur bien-être et leur autonomie.
- **La Fondation Mira**, un organisme offrant gratuitement des chiens guides et des chiens d'assistance à des personnes présentant un handicap visuel ou physique ou encore un trouble du spectre de l'autisme.
- **L'Association des aidants naturels**, une association pour accompagner les aidants naturels afin d'améliorer leur qualité de vie et leur permettre de poursuivre le soutien à leur proche en perte d'autonomie.

Les employés de SOQUIJ participent ou contribuent à diverses activités d'œuvres caritatives ou d'organismes communautaires, notamment :

- La campagne Entraide, qui vient en aide à des personnes vivant des situations de vulnérabilité;
- Le Juritour, un tour cycliste organisé au profit de Fibrose kystique – Division Québec et réunissant le monde juridique. SOQUIJ y a contribué à hauteur de 1 500 \$ en donations. De plus, une équipe d'employés de SOQUIJ a participé à ce tour arborant les couleurs de la Société;
- La journée Bell Cause pour la cause au profit d'initiatives canadiennes en santé mentale.

Certains employés s'impliquent activement et bénévolement au sein de différentes organisations :

- Résidence pour aînés, Les Habitations Le Pélican – **Emmanuelle Faulkner**, service à la cafétéria
- Coopérative funéraire Brunet – **Kevin Gravier**, observateur au sein du conseil d'administration
- Coopérateurs émergents du Canada – **Kevin Gravier**, membre
- Fondation Mira – **Mélanie Valiquette**, vice-présidente, secrétaire et responsable du comité des bénéficiaires
- École Jacques-Ouellette – **Mélanie Valiquette**, membre du conseil d'administration
- Conseil d'alphabétisation de Yamaska – **Joani Tannenbaum**, administratrice
- Organisme HocheLégal – **Gisele Aguilar Santos**, bénévole dans les cliniques juridiques
- Un élan pour la vie – **Gisele Aguilar Santos**, bénévole

- Réseau secours animal – **Carolynn Giroux**, bénévole
- Centre communautaire juridique Laurentides-Lanaudière – **Émilie Brien**, administratrice
- Justice Pro Bono – **Émilie Brien**, implication dans le projet Porte 33
- Semaine nationale de l'éducation juridique – **Joannie Langlois**, qui a offert l'atelier *Choisis ton camp* d'Éducaloi à l'école Mgr Belzile, à Saint-Ulric
- Fête des citoyens de Beauharnois – **Mario Robert**, directeur technique
- Club optimiste Beauharnois-Maple Grove – **Mario Robert**, secrétaire
- Fondation Les P'tits Lutins – **Geneviève Gélinas**, membre du conseil d'administration
- Club des Astronomes amateurs de Laval – **Sébastien Poupart**, trésorier
- École secondaire Georges-Vanier, à Laval – **Chantal St-Denis**, vice-présidente du conseil d'établissement
- La Vigile verte – **Chantal Bélanger**, nettoyage de berges et milieux protégés
- Nature Action – **Chantal Bélanger**, plantation d'arbustes





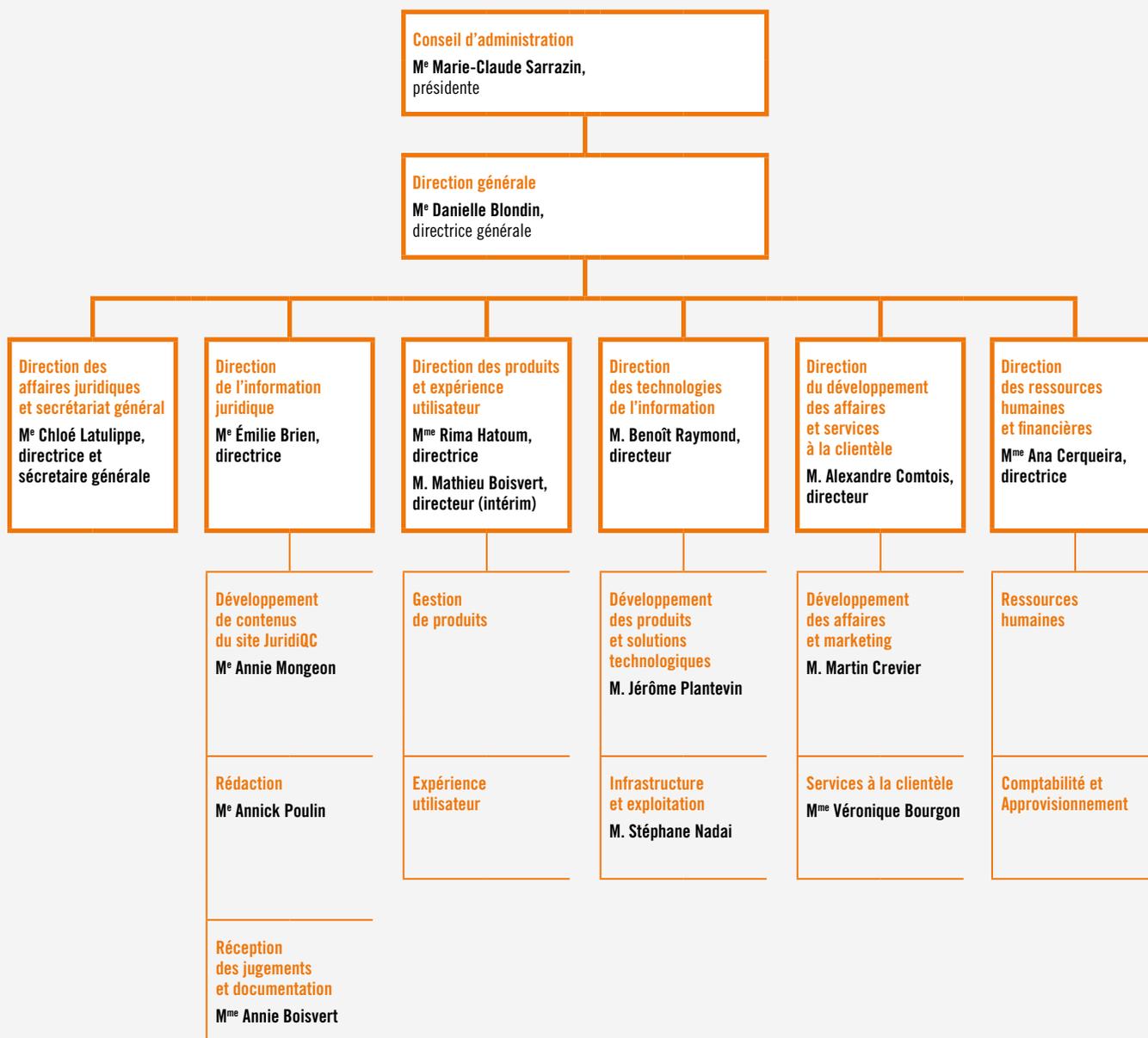


Ressources

- 54 Humaines
- 63 Informationnelles
- 65 Financières

Ressources humaines

Organigramme SOQUIJ



Répartition de l'effectif

Effectif au 31 mars 2022 incluant le nombre de personnes occupant un poste régulier ou occasionnel, à l'exclusion des étudiants et des stagiaires.

Catégorie	2021-2022	2019-2020	Écart
Personnel d'encadrement	16	16	0
Personnel professionnel	78	80	(2)
Personnel technicien	34	27	7
Personnel de bureau	5	14	(9)
Total	133	137	(4)

Gestion et contrôle des effectifs

La *Loi sur la gestion et le contrôle des effectifs des ministères, des organismes et des réseaux du secteur public ainsi que des sociétés d'État* prévoit qu'un organisme public doit faire état de l'application des dispositions prévues concernant le dénombrement de ses effectifs dans son rapport annuel.

Pour 2021-2022, la cible de l'effectif a été révisée à 247 252 heures rémunérées. Au 31 mars 2022, SOQUIJ a respecté cette cible.

Répartition des effectifs en heures rémunérées pour la période du 1^{er} avril 2021 au 31 mars 2022

Catégorie	Heures travaillées [1]	Heures supplémentaires [2]	Total des heures rémunérées* [3] = [1] + [2]	Total en ETC transposés** [4] = [3]/1 826,3
Personnel d'encadrement	27 106	0	27 106	15
Professionnel	143 986	879	144 865	79
Technicien et personnel de bureau	74 013	1268	75 281	41
Total 2021-2022	245 105	2 147	247 252	135
Total 2020-2021	245 113	1 712	246 825	135

* Le total des heures rémunérées comprend les heures travaillées et payées et les heures supplémentaire payées réalisées par le personnel régulier et occasionnel.

** Le total en ETC transposés est le nombre total d'heures rémunérées converti en équivalent temps complet (ETC) sur la base de 1826,3 heures par année .

Taux de roulement

Taux de départ volontaire du personnel régulier

Le taux de départ volontaire est le rapport, exprimé en pourcentage, entre le nombre d'employés réguliers qui ont volontairement quitté l'organisation (démission ou retraite) durant l'année financière et le nombre moyen d'employés au cours de cette même période.

	2021-2022	2020-2021
Démission	12,98 %	5,95 %
Retraite	3,05 %	0,00 %
Taux de départ volontaire (%)	16,03 %	5,95 %

Nombre d'employés ayant pris leur retraite

Catégorie d'emploi	2021-2022	2020-2021
Personnel d'encadrement	0	0
Professionnel	1	0
Technicien et personnel de bureau	3	0

Service continu au sein de SOQUIJ

Chaque année, SOQUIJ rend hommage aux employés comptant 5, 10, 15, 20, 25, 30 et 35 années de service continu au sein de son organisation. En 2021*, **17 employés ont été honorés**.

Années de service	5 ans	10 ans	15 ans	20 ans	25 ans	30 ans	35 ans
Nombre d'employés	5	4	3	3	1	1	0

*Période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2021.

Formation

SOQUIJ accorde une grande importance au développement des compétences et au perfectionnement des employés.

Malgré la pandémie, nous nous sommes assurés du respect des obligations de nos employés en matière de formation reconnue exigée par les ordres professionnels.

Nous avons également continué à soutenir financièrement les employés qui ont poursuivi des études collégiales et universitaires et ceux qui souhaitent obtenir des certifications reconnues.

Proportion de la masse salariale	Nombre moyen de jours de formation par employé	Investissement réalisé au cours de l'année*
1,04 %	1,2	109 696 \$

* Comprenant les salaires des employés en formation.

Évolution des dépenses en formation

Répartition des dépenses en formation	2021	2020
Proportion de la masse salariale (%)	1,04 %	0,64 %
Nombre moyen de jours de formation par employé	1,2	1,7
Somme allouée par employé (\$)	778 \$	995 \$

Répartition des dépenses pour l'année civile du 1^{er} janvier au 31 décembre, y compris les salaires.
Le dénominateur est le nombre total d'employés. Il se calcule en personnes et non en équivalents temps complet (ETC).

Jours de formation selon les catégories d'emploi

Catégorie d'emploi	2021	2020
Personnel d'encadrement	41	37
Professionnel	121	76
Technicien et personnel de bureau	13	8

Jours de formation pour l'année civile du 1^{er} janvier au 31 décembre.

Répartition des dépenses totales destinées à la formation et au perfectionnement du personnel par champ d'activité

Champ d'activité	2021	2020
Favoriser le perfectionnement des compétences	68,96 %	73,4 %
Acquérir de nouvelles connaissances technologiques	0,30 %	4,9 %
Favoriser l'intégration du personnel et le cheminement de carrière	11,15 %	3,1 %
Soutenir l'acquisition des habiletés de gestion	6,37 %	17,7 %
Améliorer les capacités de communication orale et écrite	13,23 %	1,0 %

Répartition des dépenses pour l'année civile du 1^{er} janvier au 31 décembre, y compris les salaires.

Certifications obtenues par des employés

- 6 x Certification en intelligence artificielle (IA);
- 3 x *Scrum Master Professional* (PSM);
- 2 x *Professional Scrum Product Owner* (PSPO 1);
- 1 x *Salesforce certified advanced administrator*;
- 1 x *Salesforce certified marketing cloud email specialist*.

Capsules de sensibilisation à la sécurité informatique

À la suite de l'augmentation des incidents de sécurité au sein des organismes publics et suivant le plan d'action sur les mesures de sécurité dont SOQUIJ s'est dotée en 2021, tous les employés ont visionné deux capsules d'information sur la sécurité numérique, offertes gratuitement par le Secrétariat du Conseil du trésor : *La sécurité des appareils mobiles* et *L'ingénierie sociale*. De plus, tous les nouveaux employés visionnent obligatoirement quatre capsules d'information sur la sécurité numérique dès leur arrivée en poste.

Accès à l'égalité en emploi

Effectif régulier au 31 mars 2022

Nombre de personnes occupant un poste régulier : 131

Nombre total des personnes embauchées, selon le statut d'emploi, au cours de la période 2021-2022

Régulier	Occasionnel
15	2

Embauche des membres des groupes cibles en 2021-2022

Statut d'emploi	Nombre total de personnes embauchées	Nombre de membres des minorités visibles et ethniques embauchés	Nombre d'anglophones embauchés	Nombre d'Autochtones embauchés	Nombre de personnes handicapées embauchées	Nombre de personnes embauchées d'au moins un membre groupe cible	Taux d'embauche des membres d'au moins un groupe cible par statut d'emploi (%)
Régulier	15	5	0	0	0	5	33 %
Occasionnel	2	1	0	0	0	1	50 %

Évolution du taux d'embauche global des membres des groupes cibles* par statut d'emploi

Statut d'emploi	2021-2022	2020-2021	2019-2020
Régulier	33 %	27 %	21 %
Occasionnel	50 %	25 %	25 %

* Membres des minorités visibles et ethniques, anglophones, Autochtones et personnes handicapées.

Évolution de la présence des membres des groupes cibles au sein de l'effectif régulier

Groupe cible	Taux de présence dans l'effectif régulier		Taux de présence dans l'effectif régulier		Taux de présence dans l'effectif régulier	
	Nombre		Nombre		Nombre	
	au 31 mars 2022		au 31 mars 2021		au 31 mars 2020	
Minorités visibles et ethniques	29	22 %	26	19 %	25	19 %
Anglophones	0	0 %	0	0 %	0	0 %
Autochtones	0	0 %	0	0 %	0	0 %
Personnes handicapées	0	0 %	0	0 %	0	0 %

Présence des membres des minorités visibles et ethniques au sein de l'effectif régulier et occasionnel – résultat pour le personnel d'encadrement au 31 mars 2022

Groupe cible	Personnel d'encadrement (nombre)	Personnel d'encadrement (%)
Minorités visibles et ethniques	4	25 %

Plan d'action à l'égard des personnes handicapées

Conformément à l'article 61.1 de la *Loi assurant l'exercice des droits des personnes handicapées en vue de leur intégration scolaire, professionnelle et sociale*, SOQUIJ s'engage annuellement à produire un plan d'action à l'égard des personnes handicapées en vue de faciliter à celles-ci l'accès à nos bureaux, à mettre en place des moyens de communication et des documents adaptés et à maintenir un programme d'accès à l'égalité en emploi afin de favoriser l'embauche de personnes handicapées.

Consultez le plan en vigueur sur le site soquij.qc.ca/a/fr/a-propos/acces-information/ (section Plans et politiques).

Égalité entre les femmes et les hommes

Taux d'embauche des femmes en 2021-2022 par statut d'emploi

	Régulier	Occasionnel	Total
Nombre total de personnes embauchées	15	2	17
Nombre de femmes embauchées	10	2	12
Taux d'embauche des femmes	67 %	100 %	71 %

Taux de présence des femmes dans l'effectif régulier au 31 mars 2022

Groupe cible	Personnel d'encadrement	Personnel professionnel	Personnel technicien	Personnel de bureau	Total
Effectif total (hommes et femmes)	16	77	32	6	131
Femmes	10	44	24	5	83
Taux de représentativité des femmes	63 %	57 %	75 %	83 %	63 %

Équité salariale

L'évaluation du maintien de l'équité salariale est assurée sur une base continue chez SOQUIJ. Un mécanisme d'évaluation des emplois a été établi, de sorte que tout nouveau poste ou tout poste faisant l'objet d'une modification significative des tâches et des responsabilités doit être évalué par un comité d'évaluation des emplois.

Cette évaluation consiste à s'assurer que les catégories d'emploi à prédominance féminine dans l'entreprise reçoivent toujours une rémunération au moins égale à celle des catégories d'emploi à prédominance masculine de même valeur ou de valeur équivalente.

Ressources informationnelles

Le 3 décembre 2021, la *Loi édictant la Loi sur le ministère de la Cybersécurité et du Numérique et modifiant d'autres dispositions* a été sanctionnée. L'adoption de ces nouvelles dispositions législatives vient rehausser la sécurité de l'information gouvernementale au sein des ministères et organismes, dont SOQUIJ fait partie, et démontre l'importance qu'accordent le gouvernement et l'Assemblée nationale aux ressources informationnelles (RI)*.



Plus de 40%
du capital humain de la
Société sont des ressources
informationnelles.

Chez SOQUIJ, près de la moitié des employés sont amenés à travailler au maintien, au développement, à l'acquisition, à l'évolution ou au remplacement d'un actif informationnel ou d'un service en RI. C'est pourquoi la gestion des RI est chapeauté par deux directions, soit la Direction des technologies de l'information et la Direction des produits et expérience utilisateur. En combinant savoir-faire et savoir-être, les RI permettent à SOQUIJ de progresser dans sa transformation numérique et de demeurer innovante pour rester en première ligne dans l'accès, la simplification et la valorisation de l'information juridique.

La collaboration multi-organisationnelle est une grande force de la Société; tous les efforts déployés en équipe contribuent à améliorer la qualité, la sécurité, l'accessibilité et la pérennité de l'information reliée à la jurisprudence du Québec pour les professionnels du droit et pour les citoyens. Afin d'y parvenir, SOQUIJ mise sur l'engagement de ses employés à travailler collectivement sur les éléments essentiels, à se questionner, à oser prendre des risques, à faire les choses différemment, et ce, par divers processus en constante évolution :

- l'amélioration continue propulsée par l'agilité;
- le déploiement en continu (DevSecOps);
- la gestion des infrastructures et plateformes en tant que service (IaaS/PaaS);
- une position de partenaire clé dans la Stratégie de transformation numérique gouvernementale 2019-2023, à travers la livraison des premières phases de son projet d'envergure JuridiQC, sous le Plan pour moderniser le système de justice, et la migration de ses charges vers le nuage externe, sous le Programme de consolidation des centres de traitement informatique orchestré par le ministère de la Cybersécurité et du Numérique.

*« Une ressource informationnelle peut être une ressource humaine, matérielle ou financière directement affectée à la gestion, à l'acquisition, au développement, à l'entretien, à l'exploitation, à l'accès, à l'utilisation, à la protection, à la conservation et à la destruction des éléments d'information. »
Source : <https://www.thesaurus.gouv.qc.ca/tag/terme.do>

JuridiQC

Les deux premières phases visant à livrer un guichet unique d'information multicanal Web, maintenant connu sous le nom JuridiQC, pour informer, guider et accompagner le citoyen dans ses démarches juridiques, ont été complétées avec succès en mars 2022. Le site Web offre de l'information sur le premier domaine de droit choisi, soit le divorce et la séparation, en fonction des besoins essentiels du citoyen. D'autres thèmes suivront en fonction des besoins recueillis auprès des citoyens dans la troisième phase du projet.

Programme de consolidation des centres de traitement informatique

Ce projet de grande envergure gouvernementale vise le déplacement des charges de traitement et de stockage de SOQUIJ vers divers nuages, externe ou gouvernemental, ainsi qu'à consolider les charges résiduelles dans l'un des services d'hébergement d'équipements informatiques sous la responsabilité du ministère de la Cybersécurité et du Numérique (MCN).

Les travaux que SOQUIJ a entrepris sur sa zone d'accueil dans le nuage externe ont été entamés en début d'année 2022. La mise en place d'une zone d'accueil fait partie des bonnes pratiques de gouvernance et de sécurité afin de répartir adéquatement les charges en infonuagique externe. La migration vers ce nuage progresse bien et les charges restantes seront déplacées, d'ici la fin de l'année, dans un centre de traitement informatique consolidé du MCN.

À terme, ce projet permettra :

- Une réduction de la gestion et de la maintenance des équipements;
- Une augmentation des capacités de l'infrastructure à la demande;
- Le développement de la flexibilité et de l'agilité;
- L'utilisation plus efficace des ressources informationnelles;
- Une meilleure protection contre les pannes électriques.

Architecture, gestion et sécurité de l'information

L'équipe d'infrastructure et d'exploitation de SOQUIJ mène également plusieurs missions pour assurer la sécurité de l'information gouvernementale, en respect des lignes directrices formulées par le Centre gouvernemental de cyberdéfense, ainsi que la protection de l'infrastructure technologique de SOQUIJ à l'encontre des nouvelles menaces en matière de cyberattaques. L'année 2021-2022 a eu son lot de défis avec une augmentation conséquente des alertes de failles de sécurité. La sensibilisation auprès des employés est plus que jamais nécessaire; deux campagnes ont été lancées durant l'année sur les nouvelles menaces d'hameçonnage et autres escroqueries de vol d'informations personnelles. SOQUIJ a même procédé à des tests internes d'hameçonnage afin de vérifier la compréhension des concepts abordés lors des visionnements des capsules vidéo de sensibilisation par les employés. La lutte contre les cyberattaques est le travail de tout un chacun et l'implication de tous les effectifs est essentielle.

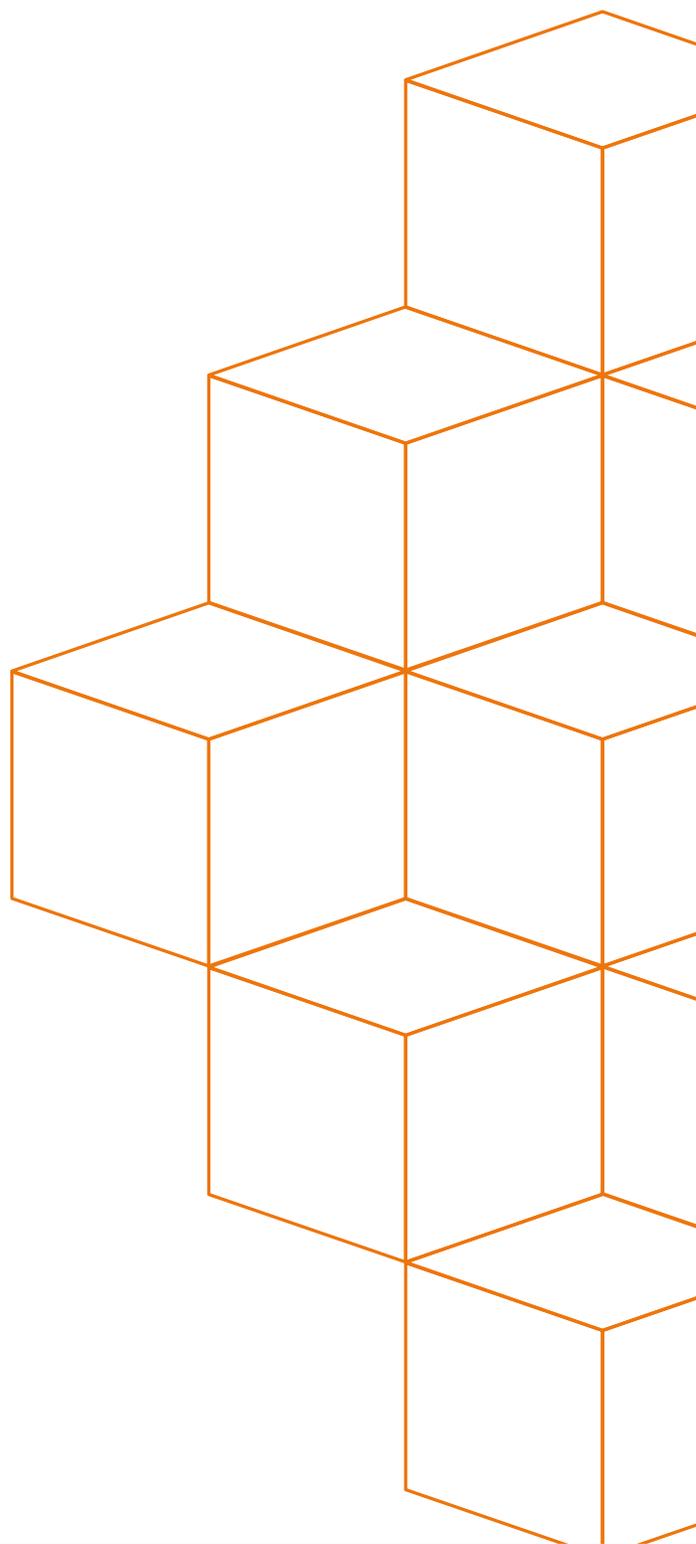
Ressources financières

Politique de financement des services publics

SOQUIJ s'autofinance à partir de la vente de ses produits. Cette structure de financement lui permet également d'offrir de l'information sans frais sur Internet (citoyens.soquij.qc.ca).

La tarification des produits est au cœur de son modèle d'affaires. Son système de coût de revient par activité et la valeur marchande de ses produits sont les éléments dont tient compte la Société pour déterminer une tarification assurant son autofinancement.

L'indice des prix à la consommation est un critère pris en considération pour l'indexation de sa tarification, qui est fixée au 1^{er} janvier de chaque année. Dans la section « Trouver une décision » de son site Internet, un accès sans frais à toutes les décisions reçues des tribunaux judiciaires et des organismes juridictionnels du Québec est offert.







Gouvernance

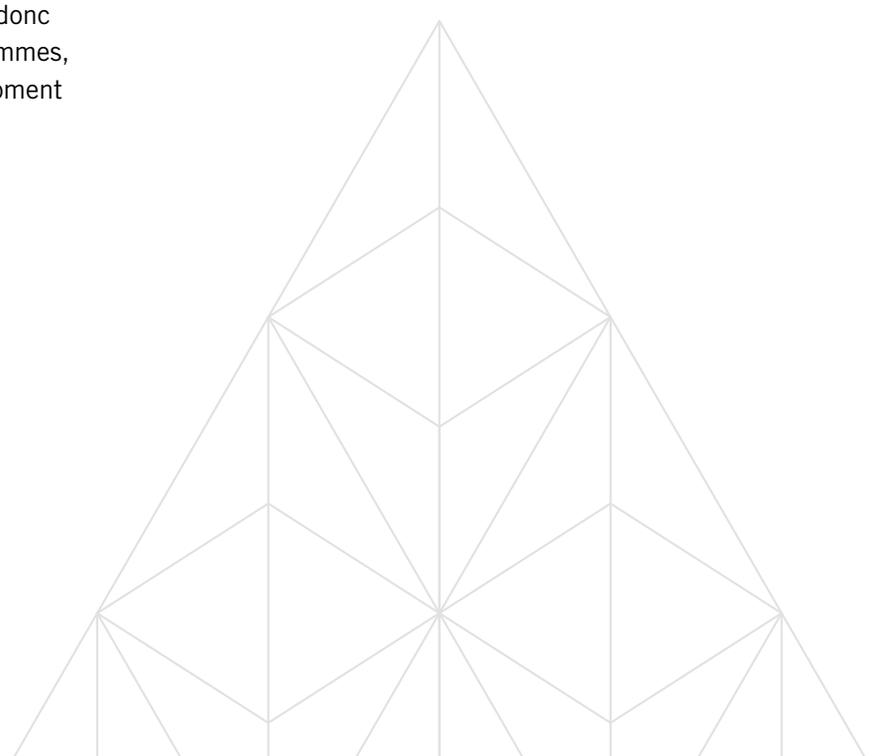
- 68 Conseil d'administration
- 77 Rapports d'activités
- 82 Participation des membres
aux réunions du conseil et des comités
- 83 Code d'éthique et de déontologie
des administrateurs

Composition du conseil d'administration

Le conseil d'administration est composé d'au moins 12 membres nommés par le gouvernement du Québec, dont la présidente. Les membres sont nommés pour une période d'au plus cinq ans. Ils exercent leurs fonctions à temps partiel et de façon bénévole. Ce sont eux qui nomment un directeur général responsable de l'administration de la Société.

Au cours de l'exercice 2021-2022, 3 des 13 membres du conseil ont quitté leurs fonctions. Il s'agit de M^e Nicolas Vermeys, M^e Johanka Giguère et M^e Pierre E. Rodrigue. M^e Vermeys, dont le mandat a pris fin le 25 janvier 2022, était le vice-président du conseil d'administration. Il siégeait comme membre depuis le 30 novembre 2011. Quant à M^e Johanka Giguère et M^e Pierre E. Rodrigue, ils avaient été nommés le 16 décembre 2020 et ont siégé respectivement jusqu'au 23 février et au 17 mars 2022. SOQUIJ salue la contribution de ces anciens membres et les remercie de leur engagement passé envers la Société.

En date du 31 mars 2022, le conseil comptait donc 10 membres, parmi lesquels 4 femmes et 6 hommes, dont un membre âgé de 35 ans ou moins au moment de sa nomination.





Marie-Claude Sarrazin
Avocate – Montréal

Présidente, SOQUIJ
Associée, Sarrazin+Plourde

Nommée après consultation du Barreau du Québec

Date de nomination : 28 février 2018
Date de fin de mandat : 28 février 2023

Diplômée de l'Université de Montréal et membre du Barreau du Québec depuis 2002, M^e Marie-Claude Sarrazin possède plus de 15 ans d'expérience en matière de litige disciplinaire, civil et commercial. Elle est une plaideuse accomplie possédant un bagage varié dans ce domaine. Elle sait aussi faire preuve d'innovation pour proposer des solutions au règlement des différends.

M^e Sarrazin a acquis une expérience confirmée du droit disciplinaire et professionnel en représentant des syndicats d'ordres professionnels, des professionnels ainsi que des intervenants devant les différents conseils de discipline et le Tribunal des professions.

Elle est aussi reconnue pour son expertise en matière de droit de la construction. Elle a accumulé des connaissances importantes en matière d'appels d'offres publics, ainsi que de réclamations reliées à un projet de construction pour l'entrepreneur, le professionnel, le propriétaire ou la caution. Elle a présenté des conférences sur des sujets d'intérêt en droit disciplinaire et en matière d'éthique. Elle donne aussi des formations sur les règles régissant les contrats avec les organismes publics.

Engagée pour l'accès à la justice à titre de secrétaire de l'Observatoire sur le droit à la justice, elle a contribué au débat public sur le nouveau Code de procédure civile. Elle a aussi été aux premières loges de la mise sur pied du projet de recherche Accès au droit et à la justice (ADAJ) et siège à son comité scientifique à titre de partenaire du projet.

Convaincue que l'accès à la justice passe entre autres par l'intégration des technologies, non seulement les intègre-t-elle au sein de son cabinet, mais elle dirige aussi le projet pilote Justice sans papier au sein d'ADAJ. Elle siège aussi à titre de membre fondatrice au conseil d'administration de l'Institut québécois de réforme du droit et de la justice (IQRDJ).



L'honorable Pierre E. Audet

Juge – Québec

Juge suppléant à la Cour du Québec

**Nommé après recommandation des juges
en chef des cours de justice**

Date de nomination : 15 janvier 2014

Date de renouvellement : 16 décembre 2020

Date de fin de mandat : 16 décembre 2025

Le juge Pierre E. Audet est détenteur d'un baccalauréat en droit (LL. B.) et d'une maîtrise en droit avec spécialisation en histoire du droit et en administration judiciaire (LL. M.) obtenus de la Faculté de droit de l'Université Laval à Québec. L'essentiel de sa carrière d'avocat s'est fait au sein de l'Administration publique québécoise, plus particulièrement au ministère de la Justice, soit à la direction générale des services de justice, au bureau du sous-ministre et comme directeur de la recherche et de la législation ministérielle, laquelle direction a piloté la révision du Code de procédure civile de 2003. Il a également été président du Jeune Barreau de Québec (1986-1987) et bâtonnier de Québec (1993-1994), et membre du comité exécutif du Barreau de Québec de 1992 à 1994. En septembre 1999, le conseil d'administration du Barreau de Québec lui a décerné la Médaille du Barreau de Québec pour son engagement au sein de son ordre professionnel et pour sa « contribution à l'avancement de la justice, au développement du droit et à l'amélioration des services judiciaires ».

Le 20 février 2002, il est nommé juge à la Cour du Québec à Saint-Jérôme. De 2002 à 2009, il exerce principalement ses fonctions judiciaires dans la région de Laval–Laurentides–Lanaudière–Labelle (Mont-Laurier). De 2006 à 2008, il a été membre du Tribunal des droits de la personne. Le 9 février 2009, il est désigné coordonnateur adjoint pour cette même région en matière civile. Le 10 novembre 2010, il est nommé juge en chef adjoint à la Chambre civile de la Cour du Québec, fonction qu'il occupe jusqu'au 10 décembre 2017. Au cours de cette dernière période, il est membre du Conseil de la magistrature du Québec. De 2016 à 2019, il est membre du conseil d'administration de Pro Bono Québec à titre de juge observateur. D'août 2018 à décembre 2019, il est directeur exécutif du Conseil de la magistrature du Québec. Depuis le 21 février 2020, il est juge suppléant à la Cour du Québec. À SOQUIJ, il préside le comité de gouvernance et d'éthique. Il est enfin conseiller en éthique et en déontologie auprès des membres du conseil d'administration. Depuis 2018, il est membre fondateur du comité exécutif et du conseil de l'Institut de réforme du droit et de la justice (IQRDJ).



Michèle Demers
Québec

Centre d'acquisitions gouvernementales

**Nommée sur la recommandation du président
du Conseil du trésor**

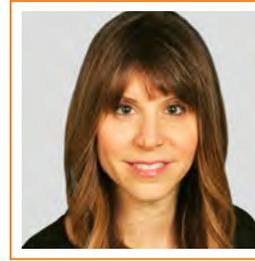
Date de nomination : 16 décembre 2020
Date de fin de mandat : 16 décembre 2025

M^{me} Michèle Demers œuvre au sein de la fonction publique québécoise depuis l'obtention de son diplôme en informatique de gestion de l'Université Laval en 1990. Elle occupe, depuis janvier 2022, un poste de vice-présidente de l'administration, du service à la clientèle et de la performance au Centre d'acquisitions gouvernementales. À ce titre, elle assure notamment les activités de soutien à la gestion en matière de ressources humaines, matérielles, financières et informationnelles, le suivi et l'application des règles contractuelles, le service à la clientèle, l'optimisation des processus d'affaires et la production d'information de gestion.

Précédemment, elle a agi comme vice-présidente à la gouvernance, à la performance et aux services à la gestion à Infrastructures technologiques Québec de septembre 2020 à décembre 2021, et ce, dans le domaine de l'architecture d'entreprise, la performance des processus, la gestion du portefeuille de projets, les relations avec la clientèle ainsi que la gestion des ressources humaines, matérielles, financières et contractuelles.

De 2006 à 2020, elle a occupé au Centre de services partagés du Québec divers postes de gestion en ressources informationnelles principalement dans les services d'infrastructures technologiques de l'organisation, et ce, dans l'élaboration de stratégies, d'orientations, de gestion de performance, de sécurité, de gouvernance de portefeuille de projets et de relation avec la clientèle.

Au sein du ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale de 1990 à 2006, elle a œuvré comme analyste en développement et en entretien de systèmes informatiques, puis ensuite à titre de chef de service.



Karen Eltis
Avocate – Ottawa

Université d'Ottawa

**Nommée après recommandation des doyens
des facultés de droit**

Date de nomination : 16 décembre 2020
Date de fin de mandat : 16 décembre 2025

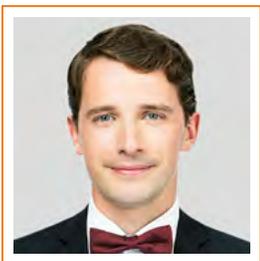
M^e Karen Eltis est professeure titulaire à la Faculté de droit de l'Université d'Ottawa pour la section de droit civil.

Ses recherches se concentrent sur le cyberdroit, l'intelligence artificielle, la cybersécurité et l'impact des nouvelles technologies sur les droits constitutionnels et sur la gouvernance dans une perspective de droit comparé.

Ancienne directrice du Centre des droits de la personne de l'Université d'Ottawa et ancienne chercheure affiliée du Center for Information Technology Policy de l'Université Princeton (2016-2018) elle a également agi comme professeure/chercheure invitée à la Columbia Law School.

Ses écrits furent cités par la Cour suprême du Canada à plusieurs reprises, notamment dans les affaires *A.B. c. Bragg Communications inc.*, 201 CSC 46, Québec (*Procureur général*) c. 9147-0732 Québec inc. 2020 CSC 32 et *Sherman (Succession) c. Donovan*, 2021 CSC 25. Son plus récent livre s'intitule « Courts, Litigants and the Digital Age » (Irwin Law).

Parlant couramment le français, l'anglais, l'hébreu, l'espagnol ainsi que le roumain et maîtrisant l'allemand et l'italien, M^e Eltis est diplômée en droit de l'Université McGill, de l'Université hébraïque de Jérusalem et de la Columbia Law School (Harlan Fiske Stone Scholar). Avant de se joindre au corps professoral de l'Université d'Ottawa, elle était associée en litige à New York.



Charles Guay
Avocat – Sherbrooke

Cain Lamarre, s.e.n.c.r.l.

Nommé après consultation du Barreau du Québec

Date de nomination : 16 décembre 2020

Date de fin de mandat : 16 décembre 2025

M^e Charles Guay exerce en litige et règlement des différends dans les domaines du droit des assurances, de la responsabilité civile et professionnelle, du droit commercial et de la construction. Il se spécialise plus particulièrement dans les litiges en matière de fraude ou autres réclamations complexes pour des assureurs, ainsi qu'en responsabilité civile et professionnelle. Son expérience et sa pratique l'amènent à plaider régulièrement devant les tribunaux civils et à accompagner les clients dans les voies alternatives de résolution des litiges.

Il rédige régulièrement des publications dans ses domaines d'intérêt. Il s'intéresse notamment à la notion de l'expertise commune depuis l'entrée en vigueur du Code de procédure civile, en 2016, et a donné de la formation à ce sujet conjointement avec le Barreau du Québec.

M^e Guay donne régulièrement de la formation dans le domaine du droit des assurances à titre de formateur accrédité à la Chambre de l'assurance de dommages. De plus, il s'implique à titre de chargé de cours en droit des obligations à l'École du Barreau et à la Faculté de droit de l'Université de Sherbrooke. Comme étudiant, il y a enseigné la recherche juridique, a agi en tant qu'assistant de recherche en droit administratif et du travail et a organisé un événement-bénéfice permettant d'amasser une somme importante investie dans la modernisation de la bibliothèque de droit.

Il occupe actuellement le poste de vice-président du conseil d'administration de l'Association des diplômés en droit de l'Université de Sherbrooke. Dans les dernières années, il a siégé comme administrateur au conseil d'administration de la Caisse Desjardins de Lac-Memphrémagog et de l'organisme à but non lucratif Memphrémagog Conservation inc.



Claude Laurent
Notaire – Montréal

**Associé principal chez Dutrisac Laurent,
Services-conseils**

**Nommé après consultation de la Chambre
des notaires du Québec**

Date de nomination : 26 février 2014

Date de renouvellement : 16 décembre 2020

Date de fin de mandat : 16 décembre 2025

Détenteur d'une licence en droit et d'un diplôme de droit notarial de l'Université de Montréal ainsi que d'un diplôme d'études supérieures en gestion de l'École des hautes études commerciales, M^e Laurent est membre de la Chambre des notaires du Québec. Il est également membre de l'Ordre des administrateurs agréés du Québec.

Après 20 ans de pratique notariale, il a choisi de se diriger vers la profession de gestionnaire : syndic à la Chambre des notaires puis directeur du développement de la profession. Considérant avoir accompli tous les défis et mandats qu'il souhaitait après 10 ans, il s'est ensuite investi comme directeur général et secrétaire à l'Ordre des traducteurs, terminologues et interprètes agréés du Québec pendant quatre ans. Puis, il a dirigé l'Ordre professionnel de la physiothérapie du Québec pendant huit ans.

Il s'est toujours impliqué dans différents comités – tant au Conseil interprofessionnel du Québec qu'à l'Office des professions du Québec –, tout en poursuivant certains mandats à titre de syndic *ad hoc* pour les ordres professionnels auxquels il appartient. De plus, il a siégé au conseil d'administration de l'organisme Éducaloi pendant trois ans. Maintenant à la retraite et associé principal chez Dutrisac Laurent, Services-conseils, il réalise certains mandats en soutien à la gouvernance et à la gestion particulièrement auprès des ordres professionnels.



Julien-Maurice Laplante
Avocat– Québec

Ministère de la Justice du Québec

Nommé sur la recommandation du ministre de la Justice

Date de nomination : 16 décembre 2020

Date de fin de mandat : 16 décembre 2025

M^e Julien-Maurice Laplante est diplômé en droit de l'Université de Montréal et membre du Barreau du Québec depuis 2001. Il a fait un certificat d'initiation au droit français à l'Université de Poitiers ainsi qu'une maîtrise en relations internationales à l'Université Laval.

M^e Laplante est actuellement directeur du développement de l'accès à la justice au ministère de la Justice du Québec. À ce titre, il est entre autres responsable des orientations et des activités concernant la gestion du Fonds Accès Justice, le Programme d'aide financière pour favoriser l'accès à la justice, le Programme de prémédiation et de médiation en matière de petites créances et en matière familiale pour les couples sans enfant à charge, ainsi que le suivi et le soutien des activités des Centres de justice de proximité.

Après avoir entrepris sa pratique comme avocat plaidant au contentieux civil et commercial du ministère de la Justice, M^e Laplante poursuit sa carrière à l'international en contribuant activement à la mise en oeuvre de différents projets de renforcement de la justice financés par l'Agence canadienne de développement international au Rwanda, au Mali, au Burkina Faso, en Bosnie-Herzégovine et en Serbie.

En 2008, il fait un retour dans la fonction publique québécoise et se joint à l'équipe des affaires juridiques au Centre de services partagés du Québec, dont les activités sont maintenant reprises par l'organisme Infrastructures technologiques Québec et le Centre d'acquisitions gouvernementales. Sa pratique concerne alors les domaines du droit des technologies de l'information, de la propriété intellectuelle et du droit contractuel.

Depuis 2016, M^e Laplante assume différents postes de gestion au sein de l'appareil gouvernemental au Centre de services partagés du Québec, puis au ministère des Transports et maintenant au ministère de la Justice.



Alexandre Paul-Hus
Avocat – Montréal

**Gagnier Guay Biron, service des affaires juridiques
de la Ville de Montréal**

Nommé après consultation du Barreau du Québec

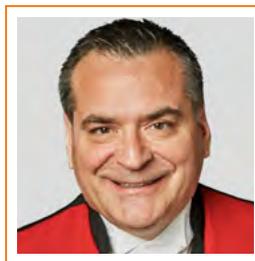
Date de nomination : 16 décembre 2020

Date de fin de mandat : 16 décembre 2025

M^e Alexandre Paul-Hus pratique le droit depuis 2007. Il a obtenu son baccalauréat en droit de l'Université de Montréal en 2006. Il détient également une maîtrise en droit de l'Université McGill (2010) et un diplôme de 2^e cycle en common law de l'Université de Sherbrooke (2010).

M^e Paul-Hus a commencé sa pratique au sein du cabinet Heenan Blaikie, à Montréal (2006-2009). Il a ensuite pratiqué le litige civil et commercial au sein de deux cabinets montréalais, soit le cabinet Woods (2011-2017) puis le cabinet Langlois Avocats (2017). En octobre 2017, il s'est joint au service des affaires juridiques de la Ville de Montréal à titre d'avocat plaidant et conseil.

La vulgarisation juridique est chère aux yeux de M^e Paul-Hus. Depuis son admission à la profession, il a œuvré de multiples façons à la diffusion du savoir juridique : chargé de cours en droit à l'Université McGill, enseignement à l'École du Barreau du Québec ainsi que plusieurs publications juridiques, notamment dans la *Revue du Barreau*. M^e Paul-Hus contribue également à la profession en siégeant, depuis 2018, à titre de membre du Conseil de discipline du Barreau du Québec.



L'honorable Bernard Synnott
Juge – Montréal

Juge à la Cour supérieure du Québec

**Nommé après recommandation des juges
en chef des cours de justice**

Date de nomination : 16 décembre 2020

Date de fin de mandat : 16 décembre 2025

Le juge Bernard Synnott a été admis au Barreau en 1987, puis nommé à la Cour supérieure du Québec en 2018. Au moment de sa nomination, il était associé du cabinet Fasken Martineau. Grandement impliqué au sein de son ordre professionnel, le juge Bernard Synnott a occupé la fonction de bâtonnier du Québec (2014-2015) après avoir occupé celle de bâtonnier de Montréal (2004-2005).

Il a siégé à de nombreux comités du Barreau de Montréal et du Barreau du Québec. Il a présidé le Comité des requêtes, le Comité des finances, le Comité exécutif ainsi que le Conseil général du Barreau du Québec.

Le juge Synnott a également été membre du conseil d'administration de la Fédération des ordres professionnels de juristes du Canada (2015-2018) et de la Corporation de services du Barreau du Québec (2013-2018). Il a aussi siégé au conseil d'administration de l'École du Barreau du Québec (2001-2003), où il a enseigné le droit administratif et la procédure civile durant cinq ans (1996-2001). Il est coauteur de l'ouvrage *Le Grand collectif – Code de procédure civile*. En 2015, le Barreau du Québec lui décernait la distinction Avocat émérite (Ad. E.), puis, en 2016, le Mérite du Barreau du Québec, en reconnaissance de son apport à la profession.



Geneviève Vallée
Québec

Ministère de la Justice du Québec

**Nommée sur la recommandation du ministre
de la Justice**

Date de nomination : 16 décembre 2020
Date de fin de mandat : 16 décembre 2025

M^{me} Geneviève Vallée est titulaire d'un baccalauréat en psychologie et d'une maîtrise en relations industrielles de l'Université Laval. Elle a fait son entrée dans la fonction publique en 2006 au sein du Centre de services partagés du Québec comme conseillère en gestion des ressources humaines.

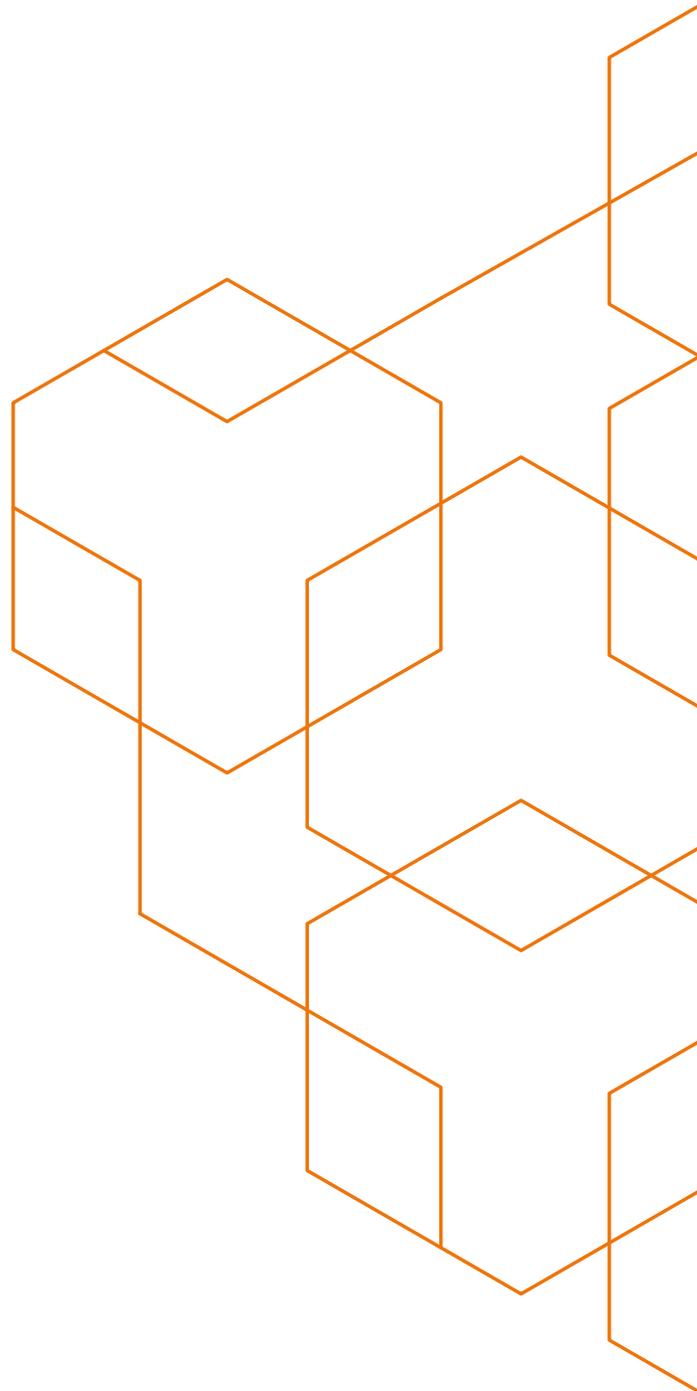
Elle a par la suite évolué comme coordonnatrice de la formation, puis comme adjointe exécutive. Son parcours l'a ensuite menée au ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles jusqu'au poste de directrice de l'amélioration continue.

C'est en 2018 qu'elle obtient le poste de directrice de la planification et du soutien stratégique à la gestion au sein du ministère de la Justice du Québec. Elle détient une expérience variée dans l'ensemble des domaines administratifs de l'appareil gouvernemental, soit en ressources humaines, budgétaires et contractuelles ainsi qu'en technologies de l'information. Elle s'intéresse particulièrement à l'efficacité organisationnelle.

Elle est actuellement directrice de la gestion contractuelle au sein du ministère de la Justice depuis décembre 2020. À ce titre, elle contribue grandement à la réalisation du Plan pour moderniser le système de justice.

Rôle du conseil d'administration

Le conseil d'administration a notamment pour fonction d'établir les orientations stratégiques de la Société. Il approuve le budget annuel, les états financiers et le rapport annuel de gestion. Le conseil adopte aussi les politiques de la Société, à l'exclusion des politiques administratives. Il approuve la structure organisationnelle et la nomination des dirigeants. Finalement, le conseil suit la performance de la Société à travers ses principaux projets et activités.



Rapports d'activités

Séances du conseil

Le conseil d'administration a été très actif au cours de cet exercice. En effet, il s'est réuni dans le cadre de cinq séances, soit une séance de plus que le minimum prévu au Règlement intérieur de l'organisme. En outre, l'ensemble des membres se sont également réunis dans le cadre d'une réunion visant à approfondir leur connaissance des grands jalons de l'histoire de SOQUIJ et de présenter son rôle à titre de prestataire de services d'édition dans le domaine juridique.

En raison de la pandémie de COVID-19, les séances du conseil ont eu lieu par visioconférence, à l'exception d'une séance qui a pu se tenir en personne, avec une grande majorité des membres présents.

Conformément aux bonnes pratiques en matière de gouvernance, chacune des séances du conseil a été suivie d'un huis clos.

Orientations stratégiques

Le conseil d'administration a tenu une réunion stratégique le 22 février 2022 d'une journée complète, en présence des membres de la direction. La rencontre s'est déroulée sous la forme de trois séances plénières et a permis de paver la voie au prochain plan stratégique de la Société.

Dossiers marquants

Parmi les dossiers qui ont marqué les activités du conseil cette année, il y a lieu de mentionner les suivants :

- La nomination d'une nouvelle directrice générale et d'une nouvelle directrice de l'information juridique;
- L'approbation du dossier d'affaires de la phase 3 du projet JuridiQC;
- L'adoption d'une politique en matière de télétravail;
- L'adoption d'une politique de gestion des risques;
- La conclusion de nombreuses ententes avec les partenaires de SOQUIJ;
- La conclusion d'un bail pour les futurs bureaux de SOQUIJ;
- Le remplacement temporaire de la directrice des produits et expérience utilisateur;
- L'acquisition de services en infonuagiques et services professionnels d'accompagnement dans le cadre du Programme de consolidation des centres de traitement informatique du gouvernement du Québec;
- L'intégration de pratiques d'audit interne au sein de l'organisme.

Fonctionnement du conseil

Budget discrétionnaire

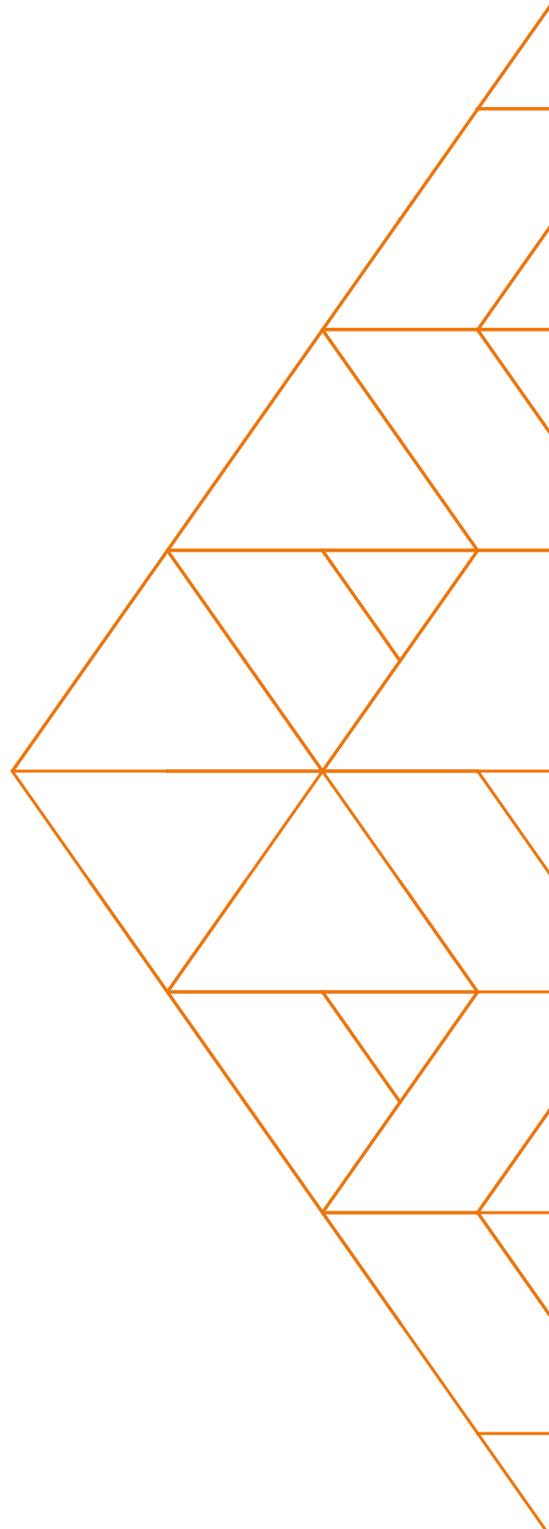
Sur le plan de son fonctionnement, le conseil d'administration dispose d'un budget discrétionnaire pour retenir les services d'experts afin d'obtenir des avis et une assistance sur des questions touchant ses activités.

Formation continue des administrateurs

La Société prévoit un budget afin d'assurer la formation des administrateurs. Une séance de formation portant sur la gouvernance a été offerte au cours de l'année par l'Institut sur la gouvernance d'organisations privées et publiques.

Évaluation annuelle

Un exercice formel visant à évaluer le conseil et son fonctionnement a été réalisé. Cet exercice a permis de faire le point sur la contribution et la participation des membres du conseil et de mettre en lumière les bonnes pratiques et les éléments d'amélioration souhaités.



Rapports des Comités du conseil d'administration

Les membres du conseil d'administration sont également membres d'au moins un des trois comités du conseil, à savoir le comité de gouvernance et d'éthique, le comité de vérification et des ressources informationnelles et le comité des ressources humaines. Les comités ont tenu un total de 12 réunions régulières.

De plus, trois sous-comités ont été constitués : un comité *ad hoc* sur les plunitifs, un comité sur la tarification et un comité de travail sur les affaires bancaires et les autorisations financières.

Le comité de gouvernance et d'éthique

Membres du comité

M. le juge Pierre E. Audet, président du comité
M^e Marie-Claude Sarrazin, présidente
M^e Karen Eltis
M^e Johanka Giguère (jusqu'au 23 février 2022)
M^e Julien-Maurice Laplante
M^e Pierre E. Rodrigue (jusqu'au 17 mars 2022)

Le comité de gouvernance et d'éthique a notamment pour mandat de faire des recommandations au conseil d'administration en lien avec les politiques et les orientations relatives à la gouvernance et à l'éthique. Les travaux du comité ont porté sur l'assujettissement éventuel de SOQUIJ à la *Loi sur la gouvernance des sociétés d'État* (chapitre G-1.02) en vertu du Projet de loi n° 4 intitulé *Loi renforçant la gouvernance des sociétés d'État et modifiant d'autres dispositions législatives*. Le comité s'est aussi penché sur le Projet de loi n° 95, *Loi modifiant la Loi sur la gouvernance et la gestion des ressources informationnelles des organismes publics et des entreprises du gouvernement et d'autres dispositions législatives*.

De plus, le comité a piloté l'exercice d'autoévaluation du conseil d'administration de concert avec l'Institut sur la gouvernance d'organisations privées et publiques. Il a également planifié les activités de formation continue des membres.

Finalement, le comité a entrepris des travaux en lien avec la gouvernance éthique dans un contexte de développements en intelligence artificielle.

Le comité a fait rapport de ses activités au conseil d'administration lors de chacune des séances du conseil.

Le comité de vérification et des ressources informationnelles

Membres du comité

M. le juge Bernard Synnott, président du comité
M^e Nicolas Vermeys, président sortant (jusqu'au 25 janvier 2022)
M^e Marie-Claude Sarrazin, présidente
M^e Charles Guay
M^{me} Michèle Demers
M^{me} Geneviève Vallée
M^e Johanka Giguère (jusqu'au 23 février 2022)

Le comité de vérification et des ressources informationnelles de la Société voit à l'intégrité de l'information financière et s'assure que les contrôles internes sont adéquats. Il veille également à la bonne gestion des ressources informationnelles.

Au cours de l'exercice, le comité a effectué un suivi régulier de l'information financière, de l'efficacité des contrôles internes et des mécanismes de gestion des risques. Il a examiné les états financiers trimestriels et annuels de la Société. Aux fins de la planification de la vérification annuelle des états financiers, il a rencontré les représentants du Vérificateur général du Québec.

Le comité a également recommandé au conseil l'adoption d'une politique de gestion des risques et la réalisation de mandats d'audit interne. Il a analysé et recommandé l'adoption du budget annuel de l'exercice. Il a pris connaissance des responsabilités de la Société par rapport aux mesures de contrôle des dépenses et des effectifs et s'est assuré du respect de ses obligations. De plus, il a effectué les suivis relatifs à la gestion contractuelle et recommandé au conseil l'adoption du premier Plan de gestion des risques en matière de corruption et de collusion dans les processus de gestion contractuelle.

Dans le cadre de ses fonctions relatives aux ressources informationnelles, le comité a suivi l'avancement des différents projets technologiques de la Société.

Le comité a fait rapport de ses activités au conseil d'administration lors de chacune des séances du conseil.

Le comité des ressources humaines

Membres du comité

M^e Claude Laurent, président du comité
M^e Marie-Claude Sarrazin, présidente
M^e Alexandre Paul-Hus
M^{me} Geneviève Vallée
M^e Johanka Giguère (jusqu'au 23 février 2022)

Le comité des ressources humaines a notamment pour mandat de s'assurer de la mise en place des politiques concernant les ressources humaines, d'élaborer un profil de compétence et d'expérience pour la nomination du directeur général ainsi que de recommander l'approbation des conditions de travail pour le personnel syndiqué et non syndiqué. Le comité est également responsable d'examiner les propositions de modifications organisationnelles et la nomination de dirigeants.

Au cours de l'exercice, le comité a élaboré une description d'emploi et un profil de compétence pour le poste de directeur général. À l'issue d'un processus de sélection rigoureux, le comité a recommandé au conseil la nomination de nouveaux dirigeants au sein de la Société, dont la directrice générale et la directrice de l'information juridique. Il a également suivi les négociations de la convention collective et recommandé au conseil son approbation.

Participation des membres aux réunions du conseil et des comités

Relevé des présences des administrateurs

Période du 1^{er} avril 2021 au 31 mars 2022

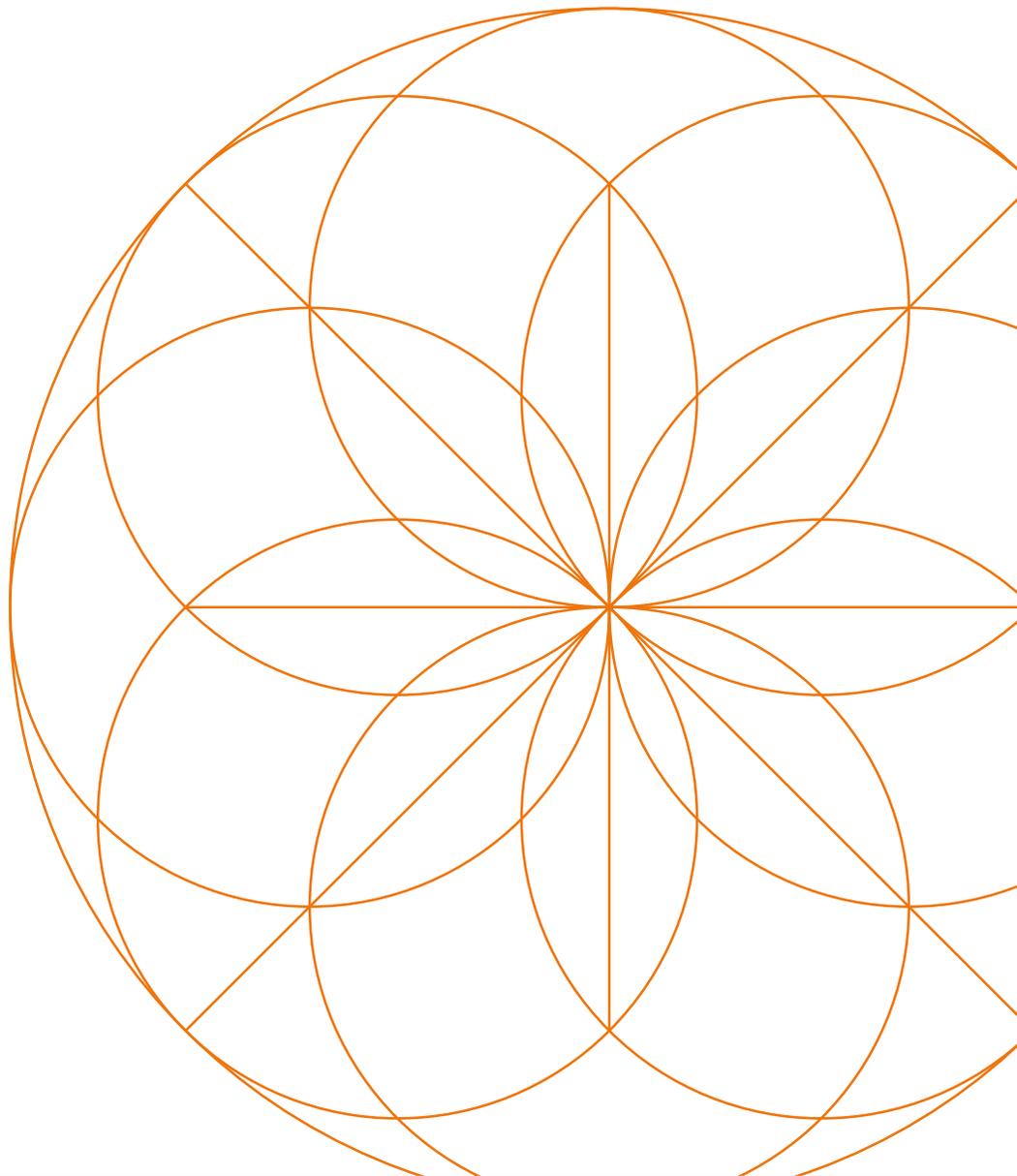
	Conseil d'administration	Comité de vérification et des ressources informationnelles	Comité de gouvernance et d'éthique	Comité des ressources humaines
Nombre de réunions	5	4	4	4
Marie-Claude Sarrazin	5/5	2/4	3/4	4/4
Nicolas Vermeys (jusqu'au 25-01-2022)	2/3	1/3		
Pierre E. Audet	4/5		4/4	
Michèle Demers	5/5	4/4		
Karen Eltis	5/5		3/4	
Johanka Giguère (jusqu'au 23-02-2022)	4/4	3/3	3/3	1/3
Charles Guay	5/5	3/4		
Julien-Maurice Laplante	4/5		4/4	
Claude Laurent	5/5			4/4
Alexandre Paul-Hus	5/5			4/4
Pierre E. Rodrigue (jusqu'au 17-03-2022)	2/4		3/4	
Bernard Synnott	5/5	4/4		
Geneviève Vallée	5/5	4/4		4/4

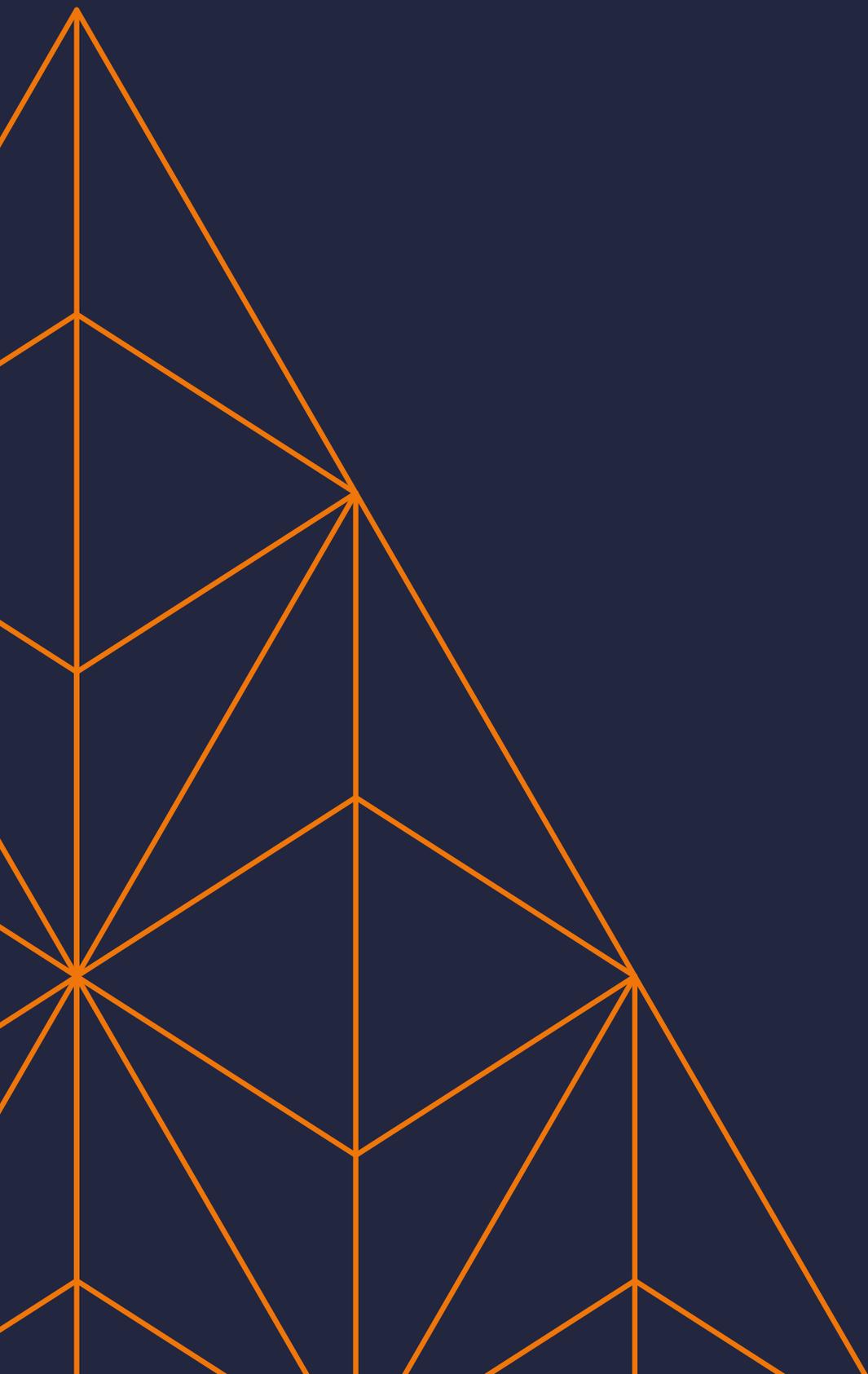
Code d'éthique et de déontologie des administrateurs

Le Code d'éthique et de déontologie des membres du conseil d'administration de SOQUIJ
est disponible sur le site Internet :

<https://soquij.qc.ca/a/fr/a-propos/gouvernance/>

(section Documents)







Finances

- 86 Rapport de la direction
- 87 Rapport de l'auditeur indépendant
- 89 État des résultats et de l'excédent cumulé
- 90 État de la situation financière
- 91 État de la variation des actifs financiers nets
- 92 État des flux de trésorerie
- 93 Notes complémentaires

Rapport de la direction

Les états financiers de la Société québécoise d'information juridique (SOQUIJ) ont été dressés par la direction, qui est responsable de leur préparation et de leur présentation, y compris les estimations et les jugements importants. Cette responsabilité comprend le choix de méthodes comptables appropriées et qui respectent les normes comptables canadiennes pour le secteur public. Aux fins de la préparation des états financiers, SOQUIJ utilise prioritairement le *Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public*. L'utilisation de toute autre source de principes comptables généralement reconnus doit être cohérente avec ce dernier. Les renseignements financiers contenus dans le rapport annuel de gestion concordent avec l'information donnée dans les états financiers.

Pour s'acquitter de ses responsabilités, la direction maintient un système de contrôles internes, conçu en vue de fournir l'assurance raisonnable que les biens sont protégés et que les opérations sont comptabilisées correctement et en temps voulu, qu'elles sont dûment approuvées et qu'elles permettent de produire des états financiers fiables.

SOQUIJ reconnaît qu'elle est responsable de gérer ses affaires conformément aux lois et règlements qui la régissent.

Le conseil d'administration surveille la façon dont la direction s'acquitte des responsabilités qui lui incombent en matière financière et il a approuvé les états financiers.

Le Vérificateur général du Québec a procédé à l'audit des états financiers de SOQUIJ, conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, et son rapport de l'auditeur indépendant expose la nature et l'étendue de cet audit et l'expression de son opinion. Le Vérificateur général peut, sans aucune restriction, rencontrer le conseil d'administration pour discuter de tout élément qui concerne son audit.



M^e Danielle Blondin
Directrice générale

Montréal, le 7 juin 2022

Rapport de l'auditeur indépendant



À l'Assemblée nationale

Rapport sur l'audit des états financiers

Opinion

J'ai effectué l'audit des états financiers de la Société québécoise d'information juridique (« la Société »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2022, l'état des résultats et de l'excédent cumulé, l'état de la variation des actifs financiers nets et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À mon avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Société au 31 mars 2022, ainsi que des résultats de ses activités, de ses gains et pertes de réévaluation, de la variation de ses actifs financiers nets et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Fondement de l'opinion

J'ai effectué mon audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Je suis indépendante de la Société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et je me suis acquittée des autres responsabilités déontologiques qui m'incombent selon ces règles. J'estime que les éléments probants que j'ai obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la Société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Société.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Mes objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant mon opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.

Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, j'exerce mon jugement professionnel et je fais preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- j'identifie et évalue les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, je conçois et mets en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunis des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder mon opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- j'acquies une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Société;
- j'apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- je tire une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter

un doute important sur la capacité de la Société à poursuivre son exploitation. Si je conclus à l'existence d'une incertitude significative, je suis tenu d'attirer l'attention des lecteurs de mon rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Mes conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de mon rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Société à cesser son exploitation;

- j'évalue la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécie si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Je communique aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et mes constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que j'aurais relevée au cours de mon audit.

Rapport relatif à d'autres obligations légales et réglementaires

Conformément aux exigences de la *Loi sur le vérificateur général* (RLRQ, chapitre V-5.01), je déclare qu'à mon avis ces normes ont été appliquées de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

Pour la vérificatrice générale du Québec,



Roch Guérin, CPA auditeur
Directeur principal d'audit

Montréal, le 7 juin 2022

État des résultats et de l'excédent cumulé

De l'exercice clos le 31 mars 2022

	2022 Budget	2022 Réel	2021 Réel
REVENUS			
Solutions d'affaires judiciaires	9 059 226 \$	10 177 338 \$	9 851 354 \$
Solutions d'affaires juridiques	2 267 660	2 592 651	2 802 619
Transferts - Gouvernement du Québec	4 386 825	1 922 966	3 282 621
Traitements éditoriaux	1 879 950	2 231 840	1 800 343
Abonnements	1 239 268	1 337 685	1 248 249
Bibliothèque	819 544	732 969	746 995
Solutions d'affaires administratives	293 512	293 403	236 389
Revenus d'intérêts	100 000	107 394	104 482
Revenus divers	94 953	221 660	184 022
	20 140 938	19 617 906	20 257 074
CHARGES			
Traitements, avantages sociaux et charges sociales	12 993 625	13 217 584	12 576 143
Honoraires professionnels	2 223 750	1 208 943	886 987
Publicité	1 612 700	446 554	1 853 005
Location d'équipement, entretien et fournitures	1 455 502	718 647	626 942
Loyer, taxes et assurances (note 3)	1 107 530	857 719	1 081 621
Amortissement des immobilisations corporelles	618 011	618 930	600 446
Contributions à des organismes	338 300	361 885	344 562
Perfectionnement du personnel	102 670	51 972	30 605
Frais de déplacement et représentation	109 466	40 631	32 702
Communications et expéditions	78 400	55 217	69 841
Redevances	47 600	47 716	50 686
Documentation	35 000	28 914	30 550
Mise en page et impression	18 260	13 868	12 623
Autres	89 400	104 339	94 773
	20 830 214	17 772 919	18 291 486
EXCÉDENT (DÉFICIT) DE L'EXERCICE	(689 276)	1 844 987	1 965 588
EXCÉDENT CUMULÉ AU DÉBUT DE L'EXERCICE		8 433 743	6 468 155
EXCÉDENT CUMULÉ À LA FIN DE L'EXERCICE		10 278 730 \$	8 433 743 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

État de la situation financière

Au 31 mars 2022

	2022	2021
ACTIFS FINANCIERS		
Trésorerie	17 623 840 \$	19 229 306 \$
Débiteurs (note 4)	2 371 924	2 154 765
	19 995 764	21 384 071
PASSIFS		
Créditeurs et charges à payer (note 5)	3 881 136	3 845 544
Revenus reportés (note 6)	8 864 893	10 692 717
Provision pour congés de maladie (note 7)	390 149	550 376
Avantages incitatifs reportés relatifs à un bail	81 529	751 419
Obligations relatives à un bail	–	45 938
	13 217 707	15 885 994
ACTIFS FINANCIERS NETS	6 778 057	5 498 077
ACTIFS NON FINANCIERS		
Immobilisations corporelles (note 8)	3 068 756	2 615 921
Charges payées d'avance	431 917	319 745
	3 500 673	2 935 666
EXCÉDENT CUMULÉ	10 278 730 \$	8 433 743 \$
OBLIGATIONS ET DROITS CONTRACTUELS (note 10)		

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Au nom du Conseil d'administration



M^e Marie-Claude Sarrazin
Présidente



M. le juge Bernard Synnott
Président du Comité de vérification
et des ressources informationnelles

État de la variation des actifs financiers nets

De l'exercice clos le 31 mars 2022

	2022 Budget	2022 Réel	2021 Réel
EXCÉDENT (DÉFICIT) DE L'EXERCICE	(689 276) \$	1 844 987 \$	1 965 588 \$
Acquisition d'immobilisations corporelles	(5 650 160)	(1 071 765)	(1 481 124)
Amortissement des immobilisations corporelles	618 011	618 930	600 446
	(5 032 149)	(452 835)	(880 678)
Acquisition de charges payées d'avance		(723 597)	(594 734)
Utilisation de charges payées d'avance		611 425	550 022
		(112 172)	(44 712)
AUGMENTATION DES ACTIFS FINANCIERS NETS		1 279 980	1 040 198
ACTIFS FINANCIERS NETS AU DÉBUT DE L'EXERCICE		5 498 077	4 457 879
ACTIFS FINANCIERS NETS À LA FIN DE L'EXERCICE		6 778 057 \$	5 498 077 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

État des flux de trésorerie

De l'exercice clos le 31 mars 2022

	2022	2021
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent de l'exercice	1 844 987 \$	1 965 588 \$
Éléments sans incidence sur la trésorerie :		
Amortissement des immobilisations corporelles	618 930	600 446
Amortissement des avantages incitatifs reportés relatifs à un bail	(73 582)	(61 875)
Amortissement des obligations relatives à un bail	(45 938)	(61 250)
Provision pour congés de maladie	63 934	47 646
Radiation d'avantages incitatifs reportés relatif à un bail	(618 929)	–
Revenus reportés	(2 254 454)	(3 675 840)
	(2 310 039)	(3 150 873)
Variation des actifs et des passifs liés au fonctionnement :		
Débiteurs	(217 159)	85 090
Créditeurs et charges à payer	8 854	1 292 567
Revenus reportés	426 630	7 093 388
Provision pour congés de maladie	(224 161)	(40 473)
Avantages incitatifs reportés relatifs à un bail	22 621	30 161
Charges payées d'avance	(112 172)	(44 712)
	(95 387)	8 416 021
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement	(560 439)	7 230 736
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT EN IMMOBILISATIONS		
Acquisition d'immobilisations corporelles et flux de trésorerie liés aux activités d'investissement en immobilisations	(1 045 027)	(1 481 124)
(Diminution) Augmentation de la trésorerie	(1 605 466)	5 749 612
Trésorerie au début de l'exercice	19 229 306	13 479 694
Trésorerie à la fin de l'exercice	17 623 840 \$	19 229 306 \$
Informations supplémentaires relatives aux flux de trésorerie		
Acquisition d'immobilisations corporelles incluses dans les créditeurs et charges à payer à la fin de l'exercice	26 738 \$	– \$
Intérêts reçus	104 285 \$	110 473 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Notes complémentaires

31 mars 2022

1

Statut constitutif et nature des activités

La Société québécoise d'information juridique (« SOQUIJ »), personne morale au sens du Code civil, constituée en vertu de la *Loi sur la Société québécoise d'information juridique* (RLRQ, chapitre S-20), a pour fonction de promouvoir la recherche, le traitement et le développement de l'information juridique en vue d'en améliorer la qualité et l'accessibilité au profit de la collectivité.

En vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (L.R.C. 1985, chapitre 1, 5^e supplément) et de la *Loi sur les impôts* (RLRQ, chapitre I-3), SOQUIJ n'est pas assujettie aux impôts sur le revenu.

2

Principales méthodes comptables

Référentiel comptable

Aux fins de la préparation de ses états financiers, SOQUIJ utilise prioritairement le *Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public*. L'utilisation de toute autre source de principes comptables généralement reconnus doit être cohérente avec ce dernier.

Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers de SOQUIJ, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public, exige que la direction ait recours à des estimations et à des hypothèses. Ces dernières ont une incidence sur la comptabilisation des actifs et passifs, sur la présentation des actifs et passifs éventuels à la date des états financiers ainsi que sur la comptabilisation des revenus et des charges au cours de la période visée par les états financiers. Les principaux éléments faisant l'objet d'estimations sont la provision pour créances douteuses, la durée de vie utile des immobilisations et la provision pour congés de maladie. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

État des gains et pertes de réévaluation

L'état des gains et pertes de réévaluation n'est pas présenté étant donné qu'aucun élément n'est comptabilisé à la juste valeur et que les transactions en devises sont négligeables.

2 Principales méthodes comptables (suite)

Revenus

Les revenus tirés des solutions d'affaires judiciaires, des solutions d'affaires juridiques et des solutions d'affaires administratives proviennent de consultations de différentes catégories de décisions et sont comptabilisés au fur et à mesure que les consultations sont effectuées par les clients. Tout montant perçu d'avance, pour des services non rendus en fin d'exercice, est constaté à titre de passif au poste Revenus reportés.

Les revenus de traitement éditorial sont constatés à mesure que les services éditoriaux sont rendus en vertu d'accords avec les clients. Tout montant perçu d'avance, pour des services non rendus en fin d'exercice, est constaté à titre de passif au poste Revenus reportés.

Les revenus d'abonnement aux services en ligne sont comptabilisés à mesure que les services sont rendus.

Les revenus de bibliothèque proviennent de consultations de bulletins et de publications électroniques sur différents domaines de droit et sont comptabilisés au fur et à mesure que les services sont rendus.

Tout montant perçu d'avance, pour des services non rendus en fin d'exercice, est constaté à titre de passif au poste Revenus reportés.

Les transferts sont comptabilisés à titre de revenus lorsqu'ils sont autorisés par le gouvernement du Québec et, le cas échéant, que tous les critères d'admissibilité ont été atteints par SOQUIJ, sauf lorsqu'ils sont assortis de stipulations qui créent une obligation répondant à la définition d'un passif. Dans un tel cas, le transfert est constaté à titre de passif au poste Revenus reportés et la comptabilisation à titre de revenu a lieu au fur et à mesure que les stipulations relatives à ce passif sont rencontrées.

Les intérêts sont comptabilisés selon la méthode de comptabilité d'exercice.

Régimes de retraite

La comptabilité des régimes à cotisations déterminées est appliquée aux régimes interemployeurs à prestations déterminées gouvernementaux, car SOQUIJ ne dispose pas des informations nécessaires pour appliquer la comptabilité des régimes à prestations déterminées.

Instrument financiers

Les actifs financiers se qualifiant comme instruments financiers sont composés de la trésorerie ainsi que des débiteurs.

Les passifs financiers se qualifiant comme instruments financiers sont composés des créiteurs et charges à payer, à l'exclusion des charges sociales et des taxes à la consommation à payer.

Tous les instruments financiers sont évalués au coût ou au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

2 Principales méthodes comptables (suite)

Actifs financiers

Trésorerie

La trésorerie comprend les soldes en banque qui rapportent de l'intérêt à taux variable.

Passifs

Provision pour congés de maladie

Les obligations à long terme découlant des congés de maladie accumulés par les employés sont évaluées sur une base actuarielle au moyen d'une méthode d'estimation simplifiée selon les hypothèses les plus probables déterminées par la direction. Ces hypothèses font l'objet d'une réévaluation annuelle. Le passif et les charges correspondantes qui en résultent sont comptabilisés sur la base du mode d'acquisition de ces avantages sociaux par les employés, c'est-à-dire en fonction de l'accumulation et de l'utilisation des journées de maladie par les employés.

Provision pour vacances

La provision pour vacances n'est pas actualisée puisque les journées de vacances accumulées par les employés de SOQUIJ sont prises dans l'exercice suivant. Cette provision est présentée au poste traitements et avantages sociaux à payer dans les créditeurs et charges à payer.

Avantages incitatifs reportés relatifs à un bail

Les avantages incitatifs accordés à SOQUIJ par le bailleur, en vertu d'un bail à long terme pour la location de locaux administratifs, sont reportés et amortis de façon linéaire sur la durée résiduelle du bail.

Obligations relatives à un bail

Les loyers exigibles en vertu d'un contrat de location-exploitation pour la location de locaux administratifs sont imputés à titre de charges de loyer selon une formule linéaire appliquée sur la durée du bail. La différence entre le montant constaté aux résultats et les montants exigibles en vertu du bail est présentée à titre d'obligations relatives à un bail.

Actifs non financiers

De par leur nature, les actifs non financiers de SOQUIJ sont généralement utilisés afin de rendre des services futurs.

2 Principales méthodes comptables (suite)

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût et elles sont amorties en fonction de leur durée de vie utile prévue selon la méthode de l'amortissement linéaire selon les périodes suivantes :

	Durée du bail (*)
Améliorations locatives	
Mobilier de bureau	10 ans
Matériel informatique	3 à 7 ans
Développements informatiques	5 à 7 ans

(*) Les améliorations locatives sont amorties sur la durée résiduelle du bail, soit jusqu'au 31 décembre 2021 ou jusqu'au 31 décembre 2027 pour les améliorations locatives acquises suite à la renégociation du bail et résilié au cours de l'exercice avec prise d'effet au 31 décembre 2022.

Les immobilisations corporelles en cours de développement ne font pas l'objet d'amortissement avant qu'elles soient mises en service.

Lorsqu'une immobilisation corporelle ne contribue plus à la capacité de SOQUIJ de fournir des biens et des services, ou que la valeur des avantages économiques futurs est inférieure à la valeur nette comptable de l'immobilisation, le coût de celle-ci est réduit pour refléter sa baisse de valeur. Les moins-values nettes sur immobilisations sont passées aux résultats. Aucune reprise de valeur n'est constatée.

Opérations interentités

Les opérations interentités sont des opérations conclues entre entités contrôlées par le gouvernement du Québec ou soumises à son contrôle conjoint.

Les actifs reçus sans contrepartie d'une entité incluse au périmètre comptable du gouvernement du Québec sont constatés à leur valeur comptable. Quant aux services reçus à titre gratuit, ils ne sont pas comptabilisés. Les autres opérations interentités ont été réalisées à la valeur d'échange, c'est-à-dire au montant convenu pour la contrepartie donnée en échange de l'élément transféré ou du service fourni.

3

Loyer, taxes et assurances

	2022	2021
Loyer, taxes et assurances avant amortissement	1 234 236 \$	1 204 746 \$
Amortissement des avantages incitatifs reportés relatifs à un bail	(73 582)	(61 875)
Amortissement des obligations relatives à un bail	(45 938)	(61 250)
Radiation d'avantages incitatifs reportés relatifs à un bail	(618 929)	–
Pénalité pour résiliation de bail	361 932	–
	857 719 \$	1 081 621 \$

4

Débiteurs

	2022	2021
Comptes clients – Autres que ministères et organismes du gouvernement du Québec	775 341 \$	635 030 \$
Comptes clients – Ministères et organismes du gouvernement du Québec	355 192	220 266
Revenus courus	1 289 869	1 360 075
Intérêts courus à recevoir	12 127	9 018
Autres	1 000	2 000
Provision pour créances douteuses	(61 605)	(71 624)
	2 371 924 \$	2 154 765 \$

Les comptes clients à recevoir de ministères et organismes du gouvernement du Québec sont payables dans les 30 jours suivant la réception du service.

5

Créditeurs et charges à payer

	2022	2021
Créditeurs et frais courus – Autres que ministères et organismes du gouvernement du Québec	551 965 \$	393 737 \$
Créditeurs et frais courus – Ministères et organismes du gouvernement du Québec	189 376	543 935
Pénalité pour résiliation de bail	361 932	–
Traitements et avantages sociaux à payer	2 330 334	2 681 743
Charges sociales à payer	343 613	168 213
Taxes à la consommation à payer	103 916	57 916
	3 881 136 \$	3 845 544 \$

Les créiteurs et frais courus auprès des ministères et organismes du gouvernement du Québec sont payables dans les 30 jours suivant la réception du service.

6

Revenus reportés

	2022		
	Revenus d'abonnement	Transferts Gouvernement du Québec	Total
Solde au début	331 488 \$	10 361 229 \$	10 692 717 \$
Nouveaux revenus reportés	426 630	-	426 630
Virements aux résultats de l'exercice	(331 488)	(1 922 966)	(2 254 454)
Solde à la fin	426 630 \$	8 438 263 \$	8 864 893 \$

	2021		
	Revenus d'abonnement	Transferts Gouvernement du Québec	Total
Solde au début	393 219 \$	6 881 950 \$	7 275 169 \$
Nouveaux revenus reportés	331 488	6 761 900	7 093 388
Virements aux résultats de l'exercice	(393 219)	(3 282 621)	(3 675 840)
Solde à la fin	331 488 \$	10 361 229 \$	10 692 717 \$

Les revenus reportés relatifs aux transferts du Gouvernement du Québec ont trait aux coûts admissibles du projet JuridiQC (Guichet unique d'information juridique multicanal) pour lesquels les stipulations de l'entente de transfert n'étaient pas encore rencontrées.

7

Provision pour congés de maladie

SOQUIJ dispose d'un programme d'accumulation de congés de maladie pour les employés embauchés avant 2001. Ce programme donne lieu à des obligations à long terme dont les coûts sont assumés en totalité par SOQUIJ.

Ce programme d'accumulation de congés de maladie permet à ces employés d'accumuler les journées non utilisées auxquelles ils ont droit annuellement et de se les faire monnayer à 50 % en cas de cessation d'emploi, de départ à la retraite ou de décès, et cela jusqu'à concurrence d'un montant représentant l'équivalent de 66 jours. Les employés peuvent également faire le choix d'utiliser ces journées accumulées comme journées d'absence pleinement rémunérées dans un contexte de départ en préretraite.

La convention collective signée en avril 2018 est venue préciser les modalités d'utilisation des journées accumulées au moment de la signature de la convention collective en ajoutant le choix aux employés concernés de transférer une partie dans leur banque de vacances annuelles ou de les utiliser en congés pour responsabilités parentales et d'obtenir le paiement, au 31 mars 2022, de la totalité du solde à hauteur de 70 % de leur valeur.

Les obligations du programme d'accumulation de congés de maladie augmentent au fur et à mesure que les employés rendent des services à SOQUIJ. La valeur de cette obligation est établie à l'aide d'une méthode qui répartit le coût de ce programme sur la durée de la carrière active des employés.

Évaluations, estimations et hypothèses

Le programme d'accumulation des congés de maladie a fait l'objet d'une actualisation sur la base notamment des estimations et des hypothèses économiques à long terme suivantes au 31 mars :

	2022	2021
Taux moyen de croissance de la rémunération incluant l'inflation	2,50 %	2,50 %
Taux d'actualisation pondéré	3,01 %	1,46 %
Durée résiduelle moyenne d'activité des salariés actifs	6 ans	6 ans

Le tableau suivant présente les variations de la provision au cours de l'exercice :

	2022	2021
Solde du début	550 376 \$	543 203 \$
Charges de l'exercice	63 934	47 646
Prestations versées au cours de l'exercice	(224 161)	(40 473)
Solde à la fin	390 149 \$	550 376 \$

8

Immobilisations corporelles

	Améliorations locatives	Mobilier de bureau	Matériel informatique	Développements informatiques	Total
Coût					
1 ^{er} avril 2020	762 500 \$	655 716 \$	2 675 815 \$	3 872 775 \$	7 966 806 \$
Acquisitions	–	–	120 876	1 360 248	1 481 124
31 mars 2021	762 500	655 716	2 796 691	5 233 023	9 447 930
Acquisitions	–	–	100 917	970 848	1 071 765
31 mars 2022	762 500 \$	655 716 \$	2 897 608 \$	6 203 871 \$	10 519 695 \$
Amortissement cumulé					
1 ^{er} avril 2020	658 179 \$	608 311 \$	2 371 726 \$	2 593 347 \$	6 231 563 \$
Amortissement	48 141	5 262	208 441	338 602	600 446
31 mars 2021	706 320	613 573	2 580 167	2 931 949	6 832 009
Amortissement	36 942	5 262	144 068	432 658	618 930
31 mars 2022	743 262 \$	618 835 \$	2 724 235 \$	3 364 607 \$	7 450 939 \$
Valeur nette comptable					
31 mars 2021	56 180 \$	42 143 \$	216 524 \$	2 301 074 \$	2 615 921 \$
31 mars 2022	19 238 \$	36 881 \$	173 373 \$	2 839 264 \$	3 068 756 \$

Les développements informatiques incluent des projets informatiques en cours de développement totalisant 1 687 316 \$ (2021 : 716 468 \$) et qui n'ont pas fait l'objet d'amortissement.

9

Régimes de retraite

Les membres du personnel de SOQUIJ participent au Régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics (RREGOP) et au Régime de retraite du personnel d'encadrement (RRPE). Ces régimes interemployeurs sont à prestations déterminées et comportent des garanties à la retraite et au décès.

Au 1^{er} janvier 2022, le taux de cotisation pour le RREGOP est passé de 10,33 % à 10,04 % de la masse salariale admissible et le taux pour le RRPE et le RRAS, qui fait partie du RRPE est demeuré à 12,29 % de la masse salariale admissible.

Les cotisations versées par l'employeur sont équivalentes aux cotisations des employés, à l'exception d'un montant de compensation prévu dans la loi du RRPE. Pour les années civiles 2021 et 2022, le montant de compensation à verser par l'employeur (part des participants et part de l'employeur) qui sera déterminé par Retraite Québec sera basé sur la perte assumée par la caisse des participants du RRPE en raison du transfert des participants en provenance du RREGOP.

Ainsi, SOQUIJ a estimé un montant de compensation correspondant à 6,00 % de la masse salariale admissible pour l'année civile 2022 (2021 : 6,00 %).

Les cotisations de SOQUIJ, incluant le montant de compensation à verser au RRPE et au RRAS, imputées aux résultats de l'exercice s'élèvent à 979 673 \$ (2021 : 999 019 \$). Les obligations de SOQUIJ envers ces régimes gouvernementaux se limitent à ses cotisations à titre d'employeur.

Obligations contractuelles

SOQUIJ s'est engagée à verser des sommes en vertu de différentes ententes de services ainsi que pour un bail échéant en juin 2035 pour des locaux administratifs. Les versements minimums exigibles s'établissent comme suit :

	2023	2024	2025	2026	2027	2028 et plus	Total
Obligations contractuelles avec des parties non apparentées							
Loyer, taxes et assurances	1 113 272 \$	952 988 \$	952 988 \$	952 988 \$	952 988 \$	8 296 611 \$	13 221 835 \$
Honoraires professionnels	181 245	114 867	43 410	45 580	–	–	385 102
Location d'équipement, entretien et fournitures	93 047	18 845	–	–	–	–	111 892
Publicité	18 000	–	–	–	–	–	18 000
Contributions à des organismes	351 229	–	–	–	–	–	351 229
Communications et expéditions	24 036	–	–	–	–	–	24 036
Total	1 780 829 \$	1 086 700 \$	996 398 \$	998 568 \$	952 988 \$	8 296 611 \$	14 112 094 \$

Au 31 mars 2021, les versements minimums exigibles totalisent 8 617 134 \$

10 Obligations et droits contractuels (suite)

Droits contractuels

SOQUIJ a conclu différentes ententes de services en vertu desquelles elle recevra des sommes de la part de ses clients et du ministère de la Justice du Québec.

	2023	2024	2025	2026	2027	2028 et plus	Total
Droits contractuels avec des parties apparentées							
Transferts Gouvernement du Québec	4 412 100 \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	4 412 100 \$
Solutions d'affaires judiciaires	649 495	–	–	–	–	–	649 495
Solutions d'affaires juridiques	114 392	–	–	–	–	–	114 392
Traitements éditoriaux	962 686	787 195	71 974	–	–	–	1 821 855
Total	6 138 673 \$	787 195 \$	71 974 \$	– \$	– \$	– \$	6 997 842 \$
Droits contractuels avec des parties non apparentées							
Solutions d'affaires judiciaires	630 104 \$	640 873 \$	91 632 \$	91 632 \$	91 632 \$	458 160 \$	2 004 033 \$
Solutions d'affaires juridiques	295 749	–	–	–	–	–	295 749
Traitements éditoriaux	63 446	53 312	30 111	–	–	–	146 869
	989 299 \$	694 185 \$	121 743 \$	91 632 \$	91 632 \$	458 160 \$	2 446 651 \$
Total	7 127 972 \$	1 481 380 \$	193 717 \$	91 632 \$	91 632 \$	458 160 \$	9 444 493 \$

Au 31 mars 2021, les droits contractuels totalisent 3 054 675 \$

Dans le cours normal de ses activités, SOQUIJ est exposée à différents risques, tels que le risque de crédit, le risque de liquidité et le risque de marché. La direction a mis en place des politiques et des procédés en matière de contrôle et de gestion qui l'assurent de gérer les risques inhérents aux instruments financiers et d'en minimiser les impacts potentiels.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et, de ce fait, amène l'autre partie à subir une perte financière. SOQUIJ est exposée au risque de crédit découlant de la possibilité que des parties manquent à leurs obligations financières, s'il y a concentration d'opérations avec une même partie ou concentration d'obligations financières de tierces parties ayant des caractéristiques économiques similaires et qui seraient affectées de la même façon par l'évolution de la conjoncture. Les instruments financiers qui exposent SOQUIJ au risque de crédit sont composés de la trésorerie ainsi que des débiteurs.

La valeur comptable de la trésorerie ainsi que des débiteurs représente l'exposition maximale de SOQUIJ au risque de crédit.

Le risque de crédit associé à la trésorerie est essentiellement réduit au minimum en s'assurant que celle-ci est investie auprès d'institutions financières réputées.

Le risque de crédit associé aux débiteurs est réduit puisque des évaluations de crédit sont effectuées pour tous les nouveaux clients. De plus, la direction effectue des estimations en ce qui a trait à la provision pour créances douteuses. Le type de débiteurs, l'historique de paiement, les raisons pour lesquelles les comptes sont en souffrance et le secteur d'activité qui a donné lieu à la créance sont tous des éléments considérés dans la détermination du moment auquel les comptes en souffrance doivent faire l'objet d'une provision. Les mêmes facteurs sont pris en considération lorsqu'il s'agit de déterminer s'il y a lieu de radier les montants portés au compte de provision en diminution des créances. Les montants recouverts ultérieurement sur des comptes qui avaient été radiés sont crédités à la provision pour créances douteuses dans la période d'encaissement.

La direction estime que le risque de crédit relativement aux débiteurs est limité en raison de la qualité du crédit des parties auxquelles du crédit a été consenti.

Le tableau suivant présente le classement chronologique des débiteurs, déduction faite de la provision pour créances douteuses :

	2022	2021
Moins de 30 jours	1 846 816 \$	1 812 463 \$
De 30 à 60 jours	148 017	107 854
De 61 à 90 jours	160 834	219 437
Plus de 90 jours	277 862	86 635
	2 433 529	2 226 389
Provision pour créances douteuses	(61 605)	(71 624)
	2 371 924 \$	2 154 765 \$

11 Gestion des risques liés aux instruments financiers (suite)

Le tableau suivant présente un résumé des mouvements reliés à la provision pour créances douteuses de SOQUIJ.

	2022	2021
Provision pour créances douteuses		
Solde au début	71 624 \$	82 567 \$
Charge pour créances douteuses	–	–
Montants radiés et recouvrements	(10 019)	(10 943)
Solde à la fin	61 605 \$	71 624 \$

SOQUIJ est d'avis que la provision pour créances douteuses est suffisante pour couvrir le risque de non-paiement. La direction estime que le recouvrement des créances qui ne sont ni dépréciées ni en souffrance au 31 mars 2022 et au 31 mars 2021 est raisonnablement certain.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que SOQUIJ ne soit pas en mesure de répondre à ses besoins de trésorerie ou de financer ses obligations liées à ses passifs financiers lorsqu'elles arrivent à échéance. Le risque de liquidité englobe également le risque que SOQUIJ ne soit pas en mesure de liquider ses actifs financiers au moment opportun à un prix raisonnable.

SOQUIJ finance ses charges d'exploitation ainsi que l'acquisition et l'amélioration des immobilisations corporelles en combinant les flux de trésorerie provenant de ses activités de fonctionnement et des transferts liés aux immobilisations. SOQUIJ respecte ses exigences en matière de liquidité en préparant et en surveillant les plans de financement et de dépenses, et en détenant de la trésorerie ou des actifs financiers pouvant facilement être transformés en trésorerie.

11 Gestion des risques liés aux instruments financiers (suite)

Les tableaux suivants présentent l'échéance estimative des passifs financiers.

Au 31 mars 2022	Échéance			Total
	Moins de 90 jours	De 90 à 365 jours	Plus de 365 jours	
Créditeurs et frais courus	727 450 \$	7 842 \$	6 049 \$	741 341 \$
Traitements et avantages sociaux à payer	1 197 587	1 091 122	41 625	2 330 334
Pénalité pour résiliation de bail	–	361 932	–	361 932
	1 925 037 \$	1 460 896 \$	47 674 \$	3 433 607 \$

Au 31 mars 2021	Échéance			Total
	Moins de 90 jours	De 90 à 365 jours	Plus de 365 jours	
Créditeurs et frais courus	918 213 \$	15 318 \$	4 141 \$	937 672 \$
Traitements et avantages sociaux à payer	1 485 611	1 104 209	91 923	2 681 743
	2 403 824 \$	1 119 527 \$	96 064 \$	3 619 415 \$

Risque de marché

Le risque de marché est le risque que le cours du marché ou que les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations du prix du marché. Le risque de marché comprend trois types de risque : le risque de change, le risque de taux d'intérêt et l'autre risque de prix. SOQUIJ est exposée au risque de taux d'intérêt.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt s'entend du risque que la juste valeur des instruments financiers ou que les flux de trésorerie futurs associés à ces instruments fluctuent en raison des variations des taux d'intérêt du marché.

L'exposition au risque de taux d'intérêt de SOQUIJ est attribuable à ses actifs financiers portant intérêt. La trésorerie comprend les soldes en banque qui rapportent de l'intérêt à taux variable. Au 31 mars 2022, la portion de la trésorerie portant intérêt au taux de 0,8% est de 17 512 905 \$ (2021 : 19 063 231 \$ au taux de 0,55%).

L'objectif de SOQUIJ est de gérer l'exposition de sa trésorerie au risque de taux d'intérêt en maximisant les revenus d'intérêts gagnés par les fonds excédentaires tout en conservant les liquidités minimales nécessaires à la bonne marche de ses activités quotidiennes. La fluctuation du taux d'intérêt du marché peut avoir une incidence sur les revenus d'intérêts que SOQUIJ tire de sa trésorerie. Si les taux d'intérêt pour l'exercice clos le 31 mars 2022 avaient été inférieurs ou supérieurs de 50 points de base, toutes les autres variables étant demeurées constantes, les revenus d'intérêts pour la même période auraient été respectivement inférieurs ou supérieurs de 92 128 \$ (2021 : 97 010 \$).

12

Opérations entre apparentés

SOQUIJ est apparentée avec toutes les entités contrôlées par le gouvernement du Québec ou soumises à son contrôle conjoint. Elle est également apparentée à ses principaux dirigeants, leurs proches parents, ainsi qu'avec les entités pour lesquelles une ou plusieurs de ces personnes ont le pouvoir d'orienter les décisions financières et administratives de ces entités. Les principaux dirigeants sont composés des membres du conseil d'administration et du comité de direction de SOQUIJ.

Au cours de l'exercice, SOQUIJ n'a conclu aucune opération importante avec des apparentés à une valeur différente de celle qui aurait été établie si les parties n'avaient pas été apparentées.

Les services rendus par SOQUIJ aux entités avec lesquelles elle est apparentée sont constatés à la valeur d'échange, laquelle correspond aux coûts encourus plus des frais administratifs conformément à sa politique tarifaire.

Le tableau suivant présente les revenus comptabilisés avec les apparentés relativement aux services rendus.

	2022	2021
Solutions d'affaires judiciaires	2 493 497 \$	2 649 108 \$
Solutions d'affaires juridiques	290 100	339 332
Traitements éditoriaux	2 156 719	1 854 962
Abonnements	92 160	84 438
Bibliothèque	66 199	72 266
Solutions d'affaires administratives	90 759	79 138
Solde à la fin	5 189 434 \$	5 079 244 \$

Par ailleurs, SOQUIJ a une entente d'échange de services tel que le caviardage, la traduction et l'obtention de données judiciaires avec le ministère de la Justice du Québec. La valeur de ces services ne peut faire l'objet d'estimations raisonnables et n'est pas comptabilisée dans les états financiers.

13

Chiffres comparatifs

Certains chiffres de l'exercice antérieur ont été reclassés en fonction de la présentation adoptée pour le présent exercice.





Annexes

- 110 Développement durable
- 111 Emploi et qualité de la langue française
- 112 Accès aux documents et protection des renseignements personnels
- 113 Divulgence d'actes répréhensibles à l'égard d'organismes publics

Développement durable

Dans l'attente de l'adoption de la Stratégie gouvernementale de développement durable (SGDD), SOQUIJ a choisi cinq actions des plus pertinentes dans le cadre de son Plan d'action de développement durable 2021-2022. Le tableau ci-dessous dresse un bilan des actions réalisées durant l'année.

Devant l'impossibilité de tenir la consultation publique en commission parlementaire préalable à l'adoption de la SGDD, le gouvernement a pris le décret numéro 626-2022 concernant le report de l'exercice de révision générale de la stratégie gouvernementale de développement durable jusqu'au 27 octobre 2022, soit jusqu'à la durée maximale de deux ans prévue par la *Loi sur le développement durable*.

Numéro d'actions	Actions	Indicateurs	Cibles	Résultats et synthèse des activités réalisées au cours de l'année	Atteinte de la cible
1	Renforcer la gestion des ressources matérielles et des matières résiduelles.	Volume d'achat de papier par rapport à l'année 2019-2020.	Réduire de 50 % le volume d'achat de papier par rapport à l'année 2019-2020, tout format.	Réduction des dépenses de papier : 2019-2020 : 95 boîtes (4 637 \$); 2020-2021 : 20 boîtes (938 \$); et 2021-2022 : aucun achat (0 \$).	ATTEINT Avant ou à la date prévue
2	Favoriser la réduction des déplacements et l'utilisation des modes de transports collectifs et actifs des employés.	Nombre de gestes favorisant la réduction des déplacements des employés.	Mise en place d'une politique de télétravail postpandémie.	La politique de télétravail a été adoptée le 7 octobre 2021 et implantée le 11 avril 2022.	ATTEINT Avant ou à la date prévue
3	Augmenter les acquisitions faites de manière écoresponsable.	Nombre d'inscriptions supplémentaires à un dossier d'achats regroupés avec le Centre d'acquisition gouvernemental (CAG).	Au moins 1 inscription supplémentaire au CAG.	Adhésion au Regroupement d'achats médias pour le projet JuridiQC.	ATTEINT Avant ou à la date prévue
4	Améliorer l'accès à l'information juridique et en assurer sa promotion auprès des professionnels du droit et de la population en général.	Nombre d'activités facilitant et promouvant l'accès à l'information juridique.	Deux activités : poursuite du projet JuridiQC et de la mission de SOQUIJ.	1. Réception et conservation des décisions des tribunaux judiciaires et administratifs. 2. Continuité du projet JuridiQC.	ATTEINT Avant ou à la date prévue
5	Encourager et promouvoir l'engagement de SOQUIJ et de ses employés auprès d'organismes communautaires.	Nombre d'employés participant au programme de bénévolat de SOQUIJ (maximum de 5 employés).	5 employés participant au programme de bénévolat.	4 employés ont participé au programme de bénévolat	NON ATTEINT Débuté

Emploi et qualité de la langue française

Conformément à la Politique gouvernementale relative à l'emploi et à la qualité de la langue française dans l'Administration, SOQUIJ a adopté une politique linguistique qui définit les règles à respecter par l'ensemble des employés. Par cette politique, SOQUIJ favorise l'unilinguisme français dans les activités de la Société, dans le respect des droits reconnus par la Charte, en plus d'accorder une attention constante à la qualité de la langue française au travail.

Le comité linguistique permanent de SOQUIJ veille au respect de la politique et à sensibiliser les employés sur l'importance de la qualité de la langue française et l'utilisation du français à tous les niveaux de l'organisation. Ce comité, composé de 5 employés, réalise des activités annuelles de sensibilisation et de promotion de la langue française au travail. Des informations en lien avec la langue française ont été publiées sur l'intranet de la Société. Un contenu varié présentant notamment des outils de dépannage linguistique, des questionnaires ludiques et des sondages a ainsi été proposé aux employés à travers ces publications.

De plus, SOQUIJ emploie une équipe de réviseurs linguistiques pour s'assurer de la qualité de la langue française utilisée dans tous les textes qu'elle diffuse auprès du public et de sa clientèle en général.

Accès aux documents et protection des renseignements personnels

SOQUIJ traite les demandes d'accès à l'information et les demandes de protection de renseignements personnels en conformité avec la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels*. Les demandes de protection (ou de rectification) de renseignements personnels que SOQUIJ reçoit visent généralement le retrait ou le caviardage des décisions judiciaires et administratives qu'elle diffuse.

Or, la diffusion de ces décisions fait partie de la mission de SOQUIJ, en application de la *Loi sur la Société québécoise d'information juridique* (RLRQ c. S 20), du *Règlement sur la diffusion de l'information et sur la protection des renseignements personnels* (RLRQ c. A 2.1, r. 2) et du *Règlement sur la cueillette et la sélection des décisions judiciaires* (RLRQ c. S 20, r. 1).

Nombre total de demandes reçues en 2021-2022 : 21

En fonction de leur nature et des délais

Délai de traitement	Demandes d'accès à des documents administratifs	Demandes d'accès à des renseignements personnels	Rectification
0 à 20 jours	2	0	17
21 à 30 jours	2	0	0
31 jours et plus	0	0	0
Total	4	0	17

En fonction de leur nature et de la décision rendue

Décision rendue	Demandes d'accès à des documents administratifs	Demandes d'accès à des renseignements personnels	Rectifications	Dispositions de la <i>Loi</i> invoquées
Acceptée (entièrement)	0	0	2	s. o.
Partiellement acceptée	3	0	0	15, 48, 53, 59
Refusée (entièrement)	0	0	13	29.1, 53, caractère public des décisions
Autres	1	0	2	1

Mesures d'accommodement et avis de révision

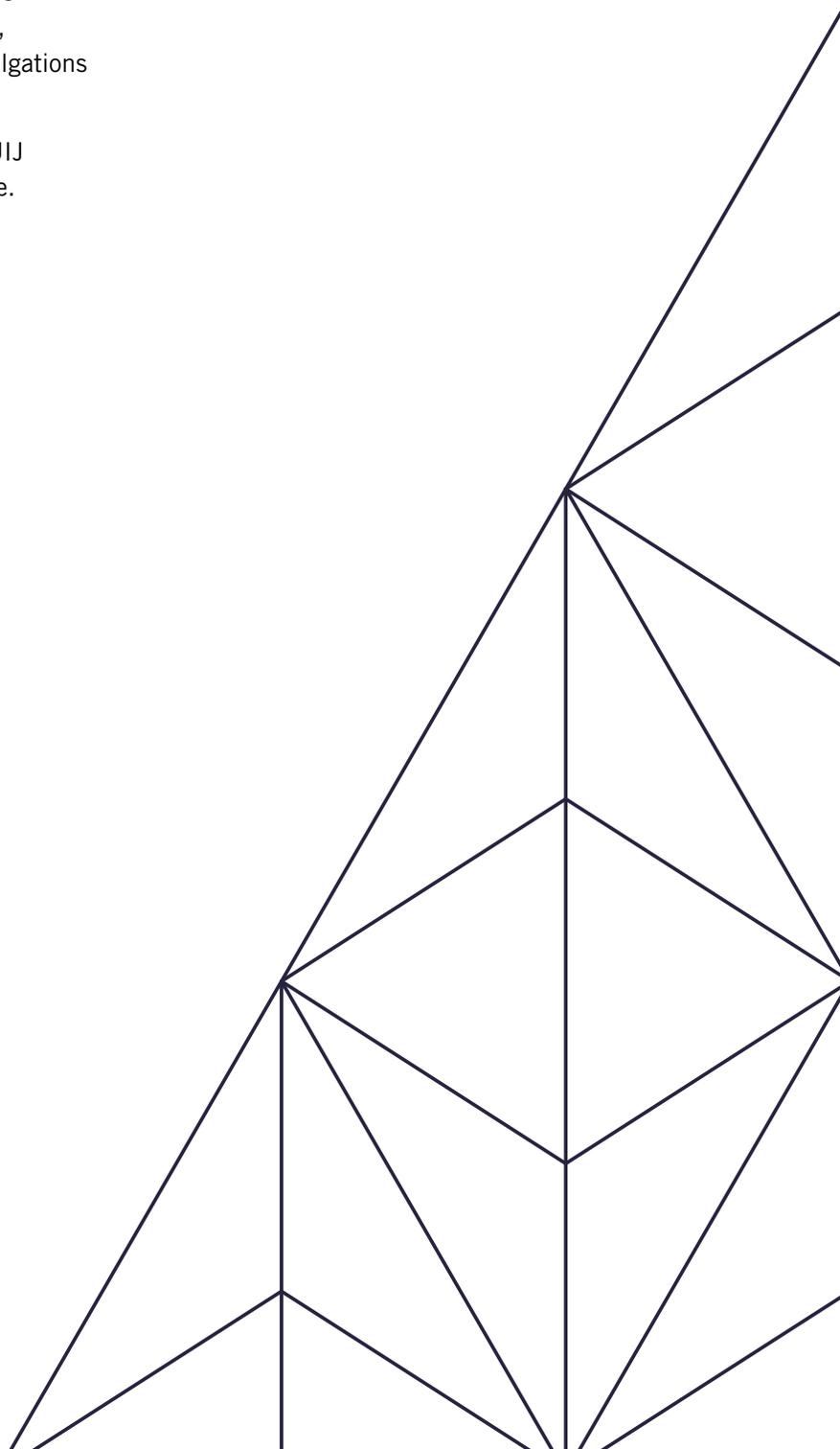
Nombre total de demandes d'accès ayant fait l'objet de mesures d'accommodement raisonnable : 0

Nombre d'avis de révision reçus de la Commission d'accès à l'information : 0

Divulgation d'actes répréhensibles à l'égard d'organismes publics

En vertu de la *Loi facilitant la divulgation d'actes répréhensibles à l'égard des organismes publics*, SOQUIJ est tenue de dévoiler le nombre de divulgations reçues au cours de l'exercice 2021-2022.

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2022, SOQUIJ n'a reçu aucune divulgation d'acte répréhensible.



Cette publication a été réalisée par la Direction du développement des affaires et services à la clientèle de la Société québécoise d'information juridique (SOQUIJ).

Conception et réalisation graphique: Maître D

Révision linguistique: Révision SOQUIJ

Photos: SOQUIJ

Impression: COPYCO

Dépôt légal:

Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2022

Bibliothèque et Archives Canada, 2022

ISBN : 978-2-7642-0875-5 (Imprimé)

ISBN : 978-2-7642-0876-2 (En ligne)

ISSN : 1711-2486 (Imprimé)

ISSN : 2562-5683 (En ligne)

Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction par quelque procédé que ce soit et la traduction, même partielles, sont interdites sans l'autorisation de la Société.





***SOQUIJ**
—
**Intelligence
juridique**

715, rue du Square-Victoria, bureau 600
Montréal (Québec) H2Y 2H7
Téléphone : 514 842-8741
Sans frais : 1 800 363-6718

soquij.qc.ca